

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES
(E.I.S.M.V.)



ANNEE : 2009

N° :46

**Contribution à l'étude de la commercialisation du cheval au
Sénégal.**

THÈSE

Présentée et soutenue publiquement le 9 Décembre 2009 à 15 heures devant la Faculté de
Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie de Dakar
Pour obtenir le Grade de

**DOCTEUR EN MEDECINE VETERINAIRE
(DIPLOME D'ETAT)**

Par

Massouka NDAO

Né le 03 Novembre 1981 à Diakhao (Sénégal)

Jury

Président :

Monsieur Bernard Marcel DIOP

Professeur à la Faculté de Médecine, de

Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie de Dakar

Directeur et rapporteur de Thèse :

Monsieur Cheikh LY

Professeur à l'Ecole Inter-Etats des
Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar

Membres

Monsieur Justin Ayayi AKAKPO

Professeur à l'Ecole Inter-Etats des
Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar

Monsieur Ayao MISSOHOU

Professeur à l'Ecole Inter-Etats des
Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar

Co-Directeur de thèse :

Docteur Amadou Bassirou FALL

Directeur de l'Elevage Equin



ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERNAIRES DE DAKAR

**BP 5077 - DAKAR (Sénégal)
Tél. (221) 33 865 10 08 - Télécopie (221) 825 42 83**

COMITE DE DIRECTION

LE DIRECTEUR

- **Professeur Louis Joseph PANGUI**

LES COORDONNATEURS

- **Professeur Germain Gérome SAWADOGO**
Coordonnateur des Stages et de
la Formation Post-Universitaires
- **Professeur Justin Ayayi AKAKPO**
Coordonnateur Recherche / Développement
- **Professeur Moussa ASSANE**
Coordonnateur des Etudes

Année Universitaire 2008 - 2009

PERSONNEL ENSEIGNANT

☞ **PERSONNEL ENSEIGNANT EISMV**

☞ **PERSONNEL VACATAIRE (PREVU)**

☞ **PERSONNEL EN MISSION (PREVU)**

☞ **PERSONNEL ENSEIGNANT CPEV**

A. DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PRODUCTIONS ANIMALES

CHEF DE DEPARTEMENT : Ayao MISSOHOU, Professeur

S E R V I C E S

1. ANATOMIE-HISTOLOGIE-EMBRYOLOGIE

Serge Niangoran BAKOU	Maître de conférences agrégé
Gualbert Simon NTEME ELLA	Assistant
Mlle Sabine NGA OMBEDE	Monitrice
Mr Bernard Agré KOUAKOU	Moniteur
Mlle Rose Eliane PENDA	Docteur Vétérinaire Vacataire

2. CHIRURGIE –REPRODUCTION

Papa El Hassane DIOP	Professeur
Alain Richi KAMGA WALADJO	Assistant
Mlle Bilkiss V.M ASSANI	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mr Fabrice Juliot MOUGANG	Docteur Vétérinaire Vacataire

3. ECONOMIE RURALE ET GESTION

Cheikh LY	Professeur
Dr Adrien MANKOR	Assistant
Mr Gabriel TENO	Moniteur

4. PHYSIOLOGIE-PHARMACODYNAMIE-THERAPEUTIQUE

Moussa ASSANE	Professeur
Rock Allister LAPO	Assistant
Mr Sabra DJIGUIBET	Moniteur

5. PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES

Germain Jérôme SAWADOGO	Professeur
Mouiche MOULIOM	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mr Pascal NYABINWA	Moniteur

6. ZOOTECHNIE-ALIMENTATION

Ayao MISSOHOU	Professeur
Dr Simplicite AYSSIWEDE	Assistant
Mr Kouamé Marcel N'DRI	Moniteur

B. DEPARTEMENT DE SANTE PUBLIQUE ET

ENVIRONNEMENT

CHEF DE DEPARTEMENT : Rianatou BADA ALAMBEDJI, Professeur

S E R V I C E S

1. HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES ALIMENTAIRES

D'ORIGINE ANIMALE (HIDAOA)

Malang SEYDI	Professeur
Mlle Bellancille MUSABYEMARIYA	Assistante
Serigne Khalifa Babacar SYLLA	Assistant
Mr David RAKANSOU	Docteur Vétérinaire Vacataire
Mr Eugène NIYONSIMA	Moniteur

2. MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE-PATHOLOGIE INFECTIEUSE

Justin Ayayi AKAKPO	Professeur
Mme Rianatou BADA ALAMBEDJI	Professeur
Philippe KONE	Assistant
Jean Marc FEUSSOM KAMENI	Docteur Vétérinaire Vacataire
Abdel-Aziz ARADA IZZEDINE	Docteur Vétérinaire Vacataire

3. PARASITOLOGIE-MALADIES PARASITAIRES-ZOOLOGIE APPLIQUEE

Louis Joseph PANGUI	Professeur
Oubri Bassa GBATI	Maître - Assistant
Paul Armand AZEBAZE SOBGO	Docteur Vétérinaire Vacataire

4. PATHOLOGIE MEDICALE-ANATOMIE PATHOLOGIQUE- CLINIQUE AMBULANTE

Yalacé Yamba KABORET	Professeur
Yaghoub KANE	Maître – Assistant
Mme Mireille KADJA WONOU	Assistante
Hubert VILLON	Assistant
Medoune BADIANE	Docteur Vétérinaire (SOVETA)
Omar FALL	Docteur Vétérinaire (WAYEMBAM)
Alpha SOW	Docteur Vétérinaire (PASTAGRI)
Abdoulaye SOW	Docteur Vétérinaire (FOIRAIL)
Ibrahima WADE	Docteur Vétérinaire Vacataire
Charles Benoît DIENG	Docteur Vétérinaire Vacataire
Togniko Kenneth TCHASSOU	Moniteur
Enock NIYONDAMYA	Moniteur

5. PHARMACIE-TOXICOLOGIE

Félix Cyprien BIAOU	Maître-Assistant (<i>en disponibilité</i>)
Gilbert Komlan AKODA	Assistant

Assiongbon TEK0 AGBO
Abdou Moumouni ASSOUMY

Chargé de recherche
Moniteur

C. DEPARTEMENT COMMUNICATION

CHEF DE DEPARTEMENT : Professeur Yalacé Yamba KABORET

S E R V I C E S

1. BIBLIOTHEQUE

Mme Mariam DIOUF

Documentaliste

2. SERVICE AUDIO-VISUEL

Bouré SARR

Technicien

3. OBSERVATOIRE DES METIERS DE L'ÉLEVAGE (O.M.E.)

D. SCOLARITE

El Hadji Mamadou DIENG
Mlle Houénafa Chimelle DAGA
Mlle Aminata DIAGNE

Vacataire
Monitrice
Secrétaire

PERSONNEL EN MISSION (Prévu)

1. TOXICOLOGIE CLINIQUE

Abdoulaziz EL HRAIKI

Professeur
Institut Agronomique et Vétérinaire
Hassan II Rabat (Maroc)

2. PATHOLOGIE CHIRURGICALE

Mohamed AOUINA

Professeur
Ecole Nationale de Médecine
Vétérinaire de TUNISIE

3. REPRODUCTION

Hamidou BOLY

Professeur
Université de BOBO-DIOULASSO
(Burkina Faso)

8. ZOOTECHNIE- ALIMENTATION ANIMALE

Jamel RKHIS

Professeur
Ecole Nationale de Médecine
Vétérinaire de TUNISIE

PERSONNEL ENSEIGNANT CPEV

1. MATHEMATIQUES

Abdoulaye MBAYE

Assistant
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

2. PHYSIQUE

Issakha YOUM

Maître de Conférences (**Cours**)
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

❖ **Travaux pratique**

André FICKOU

Maître-Assistant (**TP**)
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

3. CHIMIE ORGANIQUE

Abdoulaye SENE

Maître-Assistant
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

4. CHIMIE PHYSIQUE

Abdoulaye DIOP

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

Mame Diatou GAYE SEYE

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

❖ **Travaux pratique de chimie**

Rock Allister LAPO

Assistant
EISMV – DAKAR

❖ **Travaux dirigés de CHIMIE**

Momar NDIAYE

Assistant
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

5. BIOLOGIE VEGETALE

Dr Aboubacry KANE

Dr Ngansomana BA

Maître-Assistant (**Cours**)
Assistant Vacataire (**TP**)
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

6. BIOLOGIE CELLULAIRE

Serge Niangoran BAKOU

Maître de conférences agrégé
EISMV – DAKAR

7. EMBRYOLOGIE ET ZOOLOGIE

Karamokho DIARRA

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

8. PHYSIOLOGIE ANIMALE

Moussa ASSANE

Professeur
EISMV – DAKAR

9. ANATOMIE COMPAREE DES VERTEBRES

Cheikh Tidiane BA

Professeur
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

10. BIOLOGIE ANIMALE (Travaux Pratiques)

Serge Niangoran BAKOU

Maître de conférences agrégé
EISMV – DAKAR

Oubri Bassa GBATI

Maître - Assistant
EISMV – DAKAR

Gualbert Simon NTEME ELLA

Assistant
EISMV – DAKAR

11. GEOLOGIE

❖ FORMATIONS SEDIMENTAIRES

Raphaël SARR

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

❖ HYDROGEOLOGIE

Abdoulaye FAYE

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

12. CPEV

❖ Travaux Pratiques

Houénafa Chimelle DAGA

Monitrice

DEDICACES
A ALLAH LE TOUT-PUISSANT LE TOUT MISERICORDIEUX
ET A SON PROPHETE MOUHAMED (PSL)
JE DEDIE CE TRAVAIL...

- A mon père Abdou NDAO

Tes conseils et ton soutien m'ont toujours aidé à surmonter les obstacles. Ce travail est le fruit de tous les sacrifices que tu as consentis pour mon éducation.

Puisse le Tout Puissant veiller sur toi et t'accorder santé et longue vie.

- A ma mère Souado SENE

Je ne trouverais jamais assez de mots pour exprimer ma profonde reconnaissance et ma gratitude envers toi. Ton amour et ton affection m'ont toujours réconforté pendant les moments difficiles.

- A mon oncle Diegane TINE et à ses épouses tata Ngagne et tata Khady

Sans votre aide je n'aurais jamais pu réaliser ce travail. Votre soutien sans faille et votre compréhension ont été plus que déterminants.

- A mes frères et sœurs Balla, Mamadou, Ibrahima, Malick, Abdou, Mouhamet, Thiané, Coumba et Amy

L'entente et la cohésion familiale sont votre seule préoccupation.

- A mes oncles Oumar et Fallou SENE, mes tantes, cousins et cousines

Trouvez ici le témoignage de ma pleine reconnaissance.

- A Mme TRAORE et toute l'équipe de la Société Vétérinaire Africaine (SOVETA)

Votre compréhension et votre soutien m'ont été d'une grande utilité.

- Au Professeur Cheikh LY pour avoir initié et suivi ce travail.
- A Docteur Amadou Bassirou FALL Directeur de l'Elevage Equin

Pour le soutien financier, logistique et votre disponibilité.

- A tous les membres de l'AEVS (Amicale des Etudiants Vétérinaires Sénégalais).
- A tous les membres de l'AEVD (Amicale des Etudiants Vétérinaires de Dakar).

REMERCIEMENTS

Sincères remerciements :

Aux docteurs Imam THIAM, Malick MBODJI et familles pour leur appui et leurs conseils ;

Aux docteurs Adrien MANKOR, Alphonse SENE, Doune Pathé NDOYE et El Hadj NDIAYE pour vos conseils et votre complicité ;

A tous les inspecteurs régionaux des services vétérinaires du Sénégal ;

A Mr NDIAYE, chef de poste vétérinaire à Sagatta gueth ;

A Mr Byaye, chef de poste vétérinaire à Dahra dioloff ;

A Mr DIOUF, chef de poste vétérinaire à Sagatta dioloff ;

A Mr Malick BOYE et la famille DIOP à Dahra dioloff ;

A Mr Djiby DIA et toute l'équipe du Bureau d'Analyses Macro-économiques (BAME) de L'ISRA ;

A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail.

A NOS MAITRES ET JUGES

A notre président de jury, **Monsieur Bernard Marcel DIOP**

Professeur à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie de Dakar

Nous avons été particulièrement émus par l'enthousiasme et la spontanéité avec lesquels vous avez accepté de nous honorer, en présidant ce jury de Thèse, et ceci, malgré vos multiples occupations. Nous vous prions de trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

A notre Maître, Directeur et Rapporteur de thèse, **Monsieur Cheikh LY**

Professeur à l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar

Vous avez su être pour nous un enseignant exemplaire et un éducateur averti, qualité qui force l'admiration de tous les étudiants de l'EISMV. Au cours de l'élaboration de ce travail que vous avez conduit avec compétence, dynamisme et rigueur, nous avons pu apprécier votre simplicité, votre disponibilité partout et en tous moments et votre humanisme. Trouvez ici l'expression du grand respect et de l'admiration que nous avons pour vous et toute notre reconnaissance pour ce privilège que vous nous faites en acceptant d'encadrer ce travail.

A notre Maître et Juge, **Monsieur Justin Ayayi AKAKPO ;**

Professeur à l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar

Vos immenses qualités et votre disponibilité constante vous valent l'admiration de tous ceux qui vous connaissent. Vous avez su être un enseignant averti et un éducateur doué. Toute notre reconnaissance pour cet insigne privilège que vous nous faites en acceptant de juger ce travail.

A notre Maître et Juge, **Monsieur Ayao MISSOHOU;**

Professeur à l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar

Vous nous faites un grand honneur en acceptant de siéger dans ce jury. Le choix porté sur vous s'explique par la respectueuse admiration que nous avons toujours nourrie à votre égard, pour vos immenses qualités intellectuelle et humaines. Sincères remerciements.

« Par délibération, la Faculté et l'Ecole ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner aucune approbation, ni improbation »

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ASFA : Association Sportive Des Forces Armées

BIMA : Bataillon d'Infanterie de Marine

CNG : Comité National de Gestion des courses hippiques

CRZ : Centre de Recherche Zootechnique

DEq : Direction de l'Elevage Equin

DIREL: Direction de l'Elevage

€ Euro

EISMV : Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires

FCFA : Franc de La Communauté Financière Africaine

FSCH : Fédération Sénégalaise des Courses Hippiques

FSSE : Fédération Sénégalaise de Sports Equestres

g : gramme

ISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

j : jour

Kg : Kilogramme

LNERV : Laboratoire National d'Elevage et de Recherche Vétérinaires

LONAS : Loterie Nationale du Sénégal

mg : Milligramme

MINEF : Ministère de l'Economie et des finances

MINEL : Ministère de l'Elevage

NPA : Nouvelle Politique Agricole

OMCB : Organisation Mondiale pour Le Cheval Barbe

PMU : Pari Mutuel Urbain

PRODEFE : Programme de Développement de la Filière Equine

SISCOMA : Société Industrielle Sénégalaise de Constructions Mécaniques et de Matériels Agricoles

SISMAR : Société Industrielle Sahélienne de Mécaniques, de Matériels Agricoles et de Représentation

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau I</u> : Effectifs de chevaux dans quelques pays d'Afrique.....	3
<u>Tableau II</u> : Effectifs chevalins au Sénégal entre 1996 et 2008.....	4
<u>Tableau III</u> : Ration pour 100 kg de poids vif.....	11
<u>Tableau IV</u> : Apports alimentaires recommandés pour un cheval de selle de 500 kg.....	11
<u>Tableau V</u> : Composition biochimique des laits de jument, de femme et de vache.	25
<u>Tableau VI</u> : Effectif et répartition du cheptel équin du haras de Kébémér.....	35
<u>Tableau VII</u> : Les différents types de marché.....	41
<u>Tableau VIII</u> : Prix du cheval au marché de Touba Toul.....	59
<u>Tableau IX</u> : Prix du cheval au marché de Sagatta Gueth.....	59
<u>Tableau X</u> : Prix du cheval au marché de Sagatta Dioloff.....	59
<u>Tableau XI</u> : Prix du cheval au marché de Dahra Dioloff.....	60
<u>Tableau XII</u> : Prix du cheval au marché de Dinguiraye.....	60
<u>Tableau XIII</u> : Prix du cheval au marché de Mbirkilane.....	60
<u>Tableau XIV</u> : Prix du cheval au marché de Mabo.....	60
<u>Tableau XV</u> : Prix du cheval au marché de Missirah.....	61
<u>Tableau XVI</u> : Prix du cheval au marché de Mpal.....	61
<u>Tableau XVII</u> : Prix du cheval de race locale à Dakar.....	61
<u>Tableau XVIII</u> : Prix du cheval de races étrangères et améliorées à Dakar.....	61
<u>Tableau XIX</u> : Profil ethnique des acteurs du commerce chevalin.....	63
<u>Tableau XX</u> : Estimation de l'âge des acteurs.....	67
<u>Tableau XXI</u> : Compte de résultat type pour un propriétaire de cheval.....	69
<u>Tableau XXII</u> : Compte de résultat type pour un intermédiaire.....	71
<u>Tableau XXIII</u> : Compte de résultat type pour un convoyeur de cheval.....	72

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Fiche d'enquête vendeur

Annexe 2 : Fiche d'enquête acheteur

Annexe 3 : Fiche d'enquête haras/écurie/centre équestre

Annexe 4 : Contrat de vente

LISTE DES FIGURES

<u>Figure 1</u> : Evolution des effectifs chevalins au Sénégal entre 1966 et 2008.....	4
<u>Figure 2</u> : Distribution régionale du cheptel équin sénégalais en 2007.....	5
<u>Figure 3</u> : Composition chimique des aliments.....	10
<u>Figure 4</u> : Mouvements de chevaux à Kaolack.....	57
<u>Figure 5</u> : Comparaison des circuits suivis par les chevaux et les ruminants	76

INTRODUCTION

Le cheval est un mammifère herbivore de la famille des équidés et de l'ordre des périssodactyles qui, bien avant l'apparition des hommes, peuplait déjà de vastes pâturages. Au cours des millénaires, le cheval fut d'abord chassé puis, après sa domestication, il servit d'animal de somme, de selle et de trait. *Equus caballus* de son nom scientifique, le cheval possède plusieurs qualificatifs en fonction de sa race, de son âge, de sa couleur, etc.

Jadis, le cheval a servi comme animal de guerre et de transport, permettant ainsi l'essor du commerce et la naissance de civilisations sur de grandes étendues. Considéré comme « la plus noble conquête de l'homme », le cheval, de tous les animaux, est celui qui, sans doute, a le plus marqué l'histoire et les progrès de l'humanité.

Avec la révolution industrielle, le cheval a été supplanté par les nouveaux moyens de transport et d'autres outils de traction surtout dans les pays du nord. Malgré le développement de l'automobile, le cheval contribue à l'urbanisation notamment par le transport des matériaux de construction et de l'eau dans les chantiers souvent inaccessibles aux véhicules à moteur, des marchandises et dans le transport des ordures ménagères. Dans la plupart des villes, les calèches et charrettes équines constituent le moyen de transport le plus utilisé par les populations pour effectuer leurs déplacements.

Dans le monde des transports et des loisirs, le cheval, également, jouit d'une importance illimitée

Au Sénégal, il y a une tradition multiculturelle de pratique équestre. Dans ce pays, l'importance du cheval dans le domaine du sport et des loisirs n'est plus à démontrer. Les grandes cérémonies étaient l'occasion, pour les cavaliers d'exhiber tout leur talent. L'attrance indéniable du grand public aux multiples réunions hippiques, aux fêtes données par des sociétés rurales et urbaines montre bien le réel intérêt pris pour ces manifestations. La pratique de l'équitation moderne dans ce pays, quant- à elle, remonte à la période coloniale.

En milieu rural, le cheval reste un auxiliaire de travail pour le paysan. Presque toute l'agriculture du pays repose sur l'énergie animale produite en particulier par les équidés. Cette utilisation sera toujours d'actualité à cause des faibles revenus des producteurs et de l'inadéquation de la motorisation pour les petites exploitations agricoles. De plus, les charrettes équines assurent le transport des personnes vers les marchés hebdomadaires et parfois, elles assurent les évacuations sanitaires vers les centres de santé.

Outre son importance sociale à travers le sport et les loisirs, le cheval participe activement dans l'économie nationale par le nombre d'emplois qu'offrent les métiers du cheval. Parmi ces métiers, la commercialisation du cheval, de ses médicaments et pièces d'harnachements constituent un des piliers du rayonnement des marchés hebdomadaires ruraux.

La présente étude comprend deux parties. Des données bibliographiques pour montrer l'évolution des relations entre l'homme et le cheval, les différentes races présentes au Sénégal et les modes d'élevage sont présentées dans la première partie qui fait également état du rôle socio-économique du cheval à travers la traction mais aussi d'autres métiers liés au cheval.

La seconde partie traite essentiellement de la commercialisation du cheval au Sénégal. Pour cela des enquêtes sont réalisées au niveau des marchés hebdomadaires pour voir l'éventail des prix du cheval en fonction des marchés, de la période, de la races, de la robes, de la conformation, du sexe, de l'âge, etc. Les circuits de commercialisation du cheval sont également décrits avec précision afin de savoir s'ils sont superposables ou non à ceux des ruminants.

En outre, sont étudiées les modalités suivant lesquelles les équipements, le matériel de traction équine et les vaccins et médicaments sont commercialisés. Enfin, les résultats obtenus sont analysés et discutés avant des propositions sur les politiques de développement de la filière équine sénégalaise.

PREMIERE PARTIE: LE CHEVAL DANS LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE AU SENEGAL

CHAPITRE 1: Le cheval au Sénégal, en Afrique et dans le monde

CHAPITRE 2: Les races présentes au Sénégal et rôles socio-économiques du cheval

CHAPITRE 3: Les métiers du cheval et les structures de développement de l'élevage équin

CHAPITRE 1 : Le cheval dans le monde, en Afrique et au Sénégal

Ce chapitre présente d'abord des valeurs de populations chevalines dans quelques pays d'Afrique. Ensuite, l'évolution et la répartition des effectifs équins au Sénégal y sont développées. Enfin sont passés en revue, les modes d'élevage et les problèmes sanitaires les plus fréquents au Sénégal.

1.1 Évolution et répartition des effectifs chevalins en Afrique et au Sénégal

L'essentiel de la population équine africaine est concentré au nord et à l'ouest du continent. Le Sénégal est le deuxième pays africain après l'Ethiopie de par son effectif chevalin (**tableau I**).

Tableau I : Effectifs de chevaux dans quelques pays d'Afrique

Pays	Effectif	Pays	Effectif
Afrique du Sud	270 000	Egypte	53 000
Ethiopie	1 300 000	Lesotho	100 000
Mali	170 000	Maroc	148 000
Nigeria	205 000	Namibie	47 542
Sénégal	500 225	Niger	106 000
Tchad	267 000	Tunisie	57 000

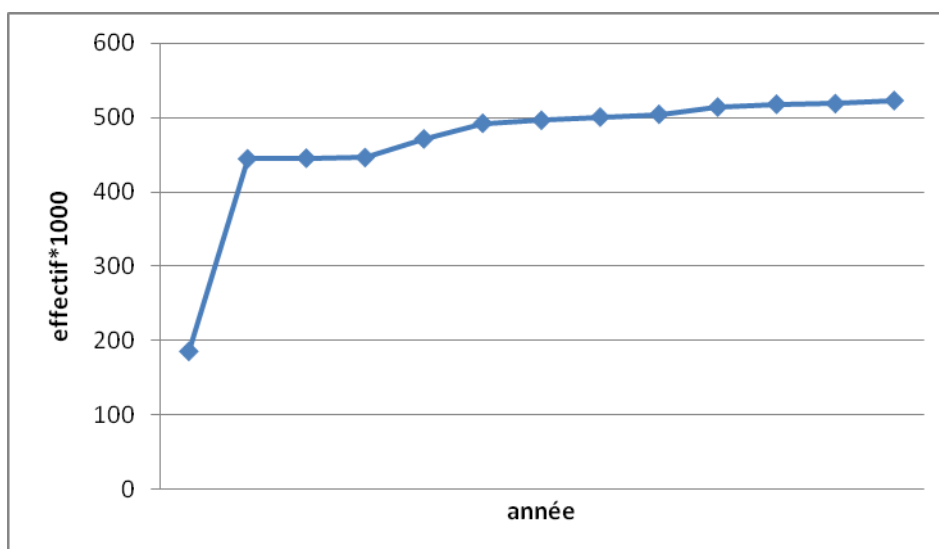
Source : FAO (2004)

Les résultats obtenus par la Société de Développement et de Vulgarisation Agricole (SODEVA), d'une part, et d'autre part les recherches menées par l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) montrent que les effectifs chevalins ont augmenté très rapidement au Sénégal à partir des années 1980. En effet au sortir de la sécheresse de 1969 à 1972, plusieurs projets de développement agricole ont opté pour la traction bovine. Mais dans beaucoup de zones, ces bovins se sont vus remplacés petit à petit par les chevaux du fait de la rapidité, des réalités climatiques et pédologiques mais surtout pour les besoins du transport (LHOSTE, 1982).

Tableau II : Effectifs chevalins au Sénégal entre 1996 et 2008

Année	Effectifs (têtes)
1996	440 000
1997	444 000
1999	446 000
2000	471 000
2001	492 000
2002	509 700
2003	500 200
2004	504 010
2005	513 700
2006	518 000
2007	520 000
2008	522 000

Source : DIREL (2009)



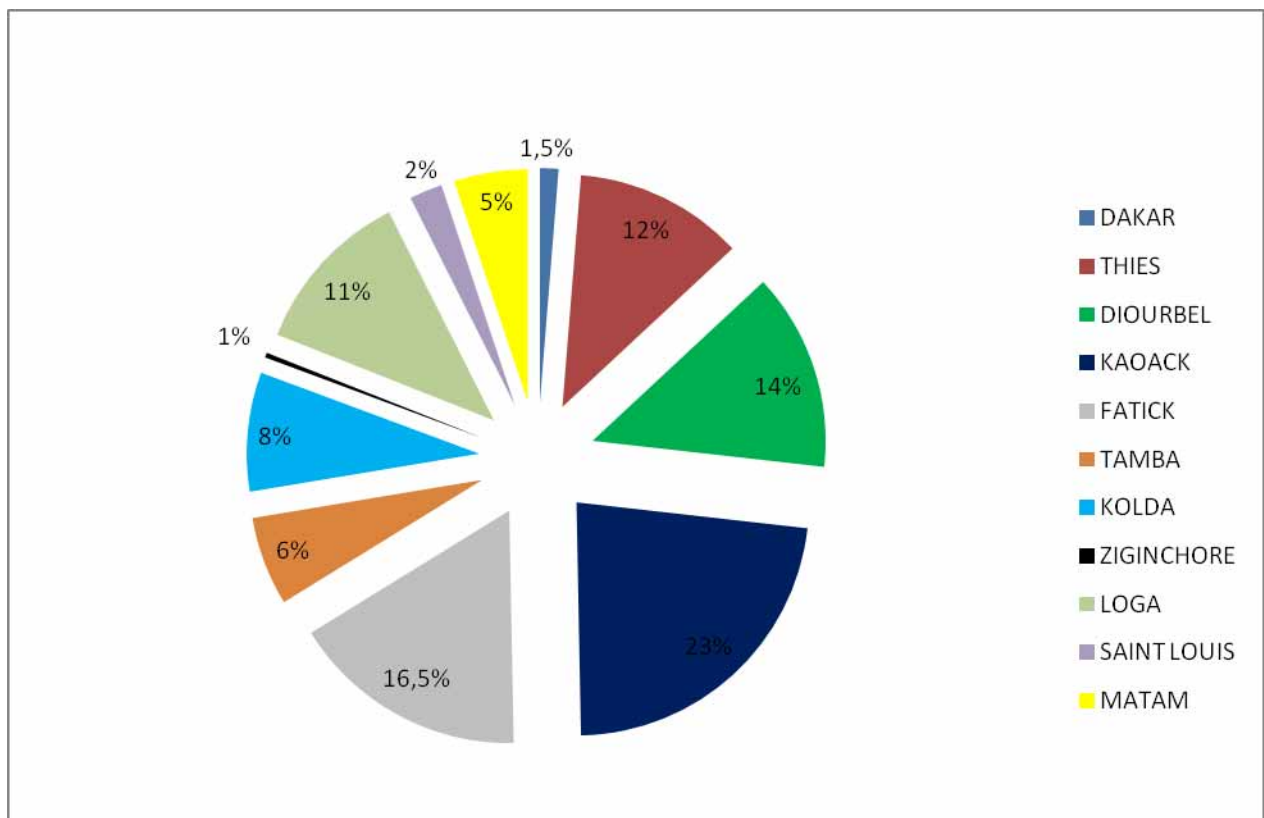
Source : DIREL (2009)

Figure 1 : Evolution des effectifs chevalins au Sénégal entre 1966 et 2008

La connaissance quantitative du cheptel équin s'appuie principalement sur les estimations des services de l'élevage. Ces estimations sont obtenues à partir des chiffres de vaccination de masse contre des maladies comme la peste équine. Ce sont des valeurs approchées mais qui représentent à l'heure actuelle, la meilleure source d'informations disponibles (TOUKAM, 2008). Si le recensement a été confronté à des problèmes de ressources humaines et logistiques, la répartition, elle, est dépendante des facteurs climatiques et des activités des populations.

1.2 Répartition du cheptel équin sénégalais

La répartition est très inégale car tributaire des facteurs climatiques et de l'activité productive des hommes dans les différentes régions. L'essentiel de la population équine est concentré dans le bassin arachidier et dans le centre-ouest du pays. Dans le sud du Sénégal, où les conditions climatiques sont hostiles au cheval à cause de la présence des glossines, vecteurs de trypanosomose, la présence équine est faible (FALL, 2003 ; AKPO, 2004).



Source : DIREL, 2009

Figure2 : Distribution régionale du cheptel équin sénégalais en 2007

1.3 Conduite d'élevage des races locales au Sénégal

Le mode de conduite varie principalement selon la saison et le sexe. L'étalon est privilégié par rapport à la jument ; car, en plus des opérations culturales, il est utilisé dans le transport tout en demeurant un sujet prisé dans le vol de bétail. L'étalon est en stabulation permanente toute l'année au niveau de l'exploitation alors que les juments pâturent librement en saison sèche (DIOUF, 1997).

1.3.1 Le logement

Très peu d'animaux bénéficient d'un logement ou quand il existe, le logement exclusivement réservé aux étalons est réduit à sa plus simple expression à savoir : un toit en chaume ou confectionné avec des tiges de mil et des branchages, soutenu par quatre pilotis. Les paravents latéraux sont inexistantes. Ainsi constitué, cet abri sommaire appelé *mbaar* en wolof ne protège pas l'animal contre les vents, les pluies et la poussière. Le sol n'a aucun revêtement et la litière est absente.

Dans la plus grande majorité des cas, les animaux sont attachés à un piquet près d'un arbre dont le feuillage sert de toit de fortune. Pire, dans d'autres cas, les animaux sont attachés à un simple piquet, à l'air libre, sans aucune couverture.

Logement et abri de fortune sont nettoyés régulièrement et les déjections entassées en vue de les répandre dans les champs comme engrais organique. La valorisation de ces déjections est favorisée par la détention d'une charrette (DIOUF, 1997).

1.3.2 La reproduction

En général, les juments donnent leur premier poulain à quatre ans. Elles sont laissées en liberté et errent autour du village où elles sont saillies dans la nature par des étalons, bien ou mal conformés selon le hasard des rencontres (WADE, 2006).

Cependant, il existe une autre forme de reproduction dite contrôlée. Dans ce cas, les détenteurs de juments choisissent un étalon dont le phénotype est « porte bonheur » et après saillie une somme symbolique de 1 000 à 3 000 FCFA est remise au propriétaire de l'étalon qui est souvent un parent ou un ami du même village (DIOUF, 1997). L'argent n'est utilisé que récemment car du mil appelé *gafaka* en wolof, du nom de la sacoche de mil accrochée au cou de l'étalon était offert pour renforcer l'alimentation. La tradition locale véhicule que sans cette offrande, l'opération de saillie ne réussit pas.

D'autres propriétaires se rendent aux haras pour améliorer la génétique de leurs chevaux par des races étrangères moyennant 18 000 à 25 000 FCFA selon le haras et la durée du séjour de la femelle. Dans ces structures, l'insémination peut se faire de façon artificielle (IA) ou par monte naturelle après détection des chaleurs grâce à un étalon souffleur ou par examen des voies génitales et des ovaires.

1.3.2.1 La détection des chaleurs par un étalon souffleur

Test effectué par l'étalesonnier, il consiste à faire promener un étalon dit souffleur derrière la clôture des juments. Cette incite les juments en chaleur à se rapprocher du mâle. Lorsque la jument est effectivement en chaleur, elle piétine, s'agite et hennit doucement, redresse la queue, se campe, découvre les lèvres de la vulve qui

sont gonflées et congestionnées. Ces signes peuvent aussi attirer l'attention de l'éleveur qui fait appel à l'étalon souffleur. Mais ces manifestations ne sont pas toujours nettes, c'est pourquoi il est plus prudent de procéder à l'examen minutieux des ovaires, du vagin et du col de l'utérus (CIRIER, 2004).

1.3.2.2 La détection des chaleurs par examen des ovaires

La palpation des ovaires par une fouille rectale permet de se rendre compte de la présence d'un ou parfois de plusieurs follicules évolutifs par la petite élévation de 1cm de diamètre formée à la surface de la gonade. Le degré de fluctuation annonce l'imminence de la libération de l'ovule (BAZAROUSANGA, 1995).

1.3.2.3 La détection des chaleurs par examen du col de l'utérus et du vagin

Chez la jument en chaleur, le col de l'utérus augmente de volume et acquiert une couleur rosée, puis rouge qui tranche avec la pâleur, l'œdème et la congestion des plis du col sont nets. Le col triple de volume au moment de l'ovulation, sa congestion s'intensifie et il s'affaisse sur le planché du vagin. Une glaire abondante et filante est alors observée (DJIMADOUM, 1994).

1.3.2.4 L'insémination par monte naturelle

La jument en chaleur et l'étalon sont parqués jusqu'à ce qu'aucun signe d'intérêt sexuel ne soit noté de part et d'autre. Au moment des accouplements, l'étalonnier qui dirige la monte ne va intervenir que pour diriger la direction de la verge ou soutenir le cheval quand il s'enlèvera de terre, on parle de monte en main qui est de loin la plus employée. La monte est dite libre lorsque l'étalon est mis en liberté avec un troupeau de juments ; ce système permet d'améliorer la fécondité en élevage traditionnel (NDOYE, 1988).

1.3.2.5 L'insémination artificielle

L'insémination artificielle chez le cheval présente les mêmes avantages et les mêmes limites générales que dans les autres espèces où elle est couramment pratiquée. Cette technique de reproduction est largement utilisée au Japon, aux USA, en Allemagne, en Pologne et reste encore au stade expérimental en France.

Au Sénégal, son utilisation à Dahra date de 1958. La récolte de sperme est faite à l'aide d'un vagin artificiel de type Laplaud et la semence mise en place par une seringue de type POURET (AKPO, 2004).

1.3.2.6 La gestation

La gestation dure en moyenne 11 mois et nécessite beaucoup d'hygiène avant le cinquantième jour ; période au cours de laquelle les risques de résorption embryonnaire sont élevés et constituent 76% des échecs de gestation chez la jument. Au cours de la gestation il est recommandé de compléter la ration avec des minéraux, vitamines et en énergie.

A la naissance, le poulain a une taille d'environ 90 cm et un poids de 30 kg. Le sevrage des poulains a lieu à 6 mois avec un poids moyen de 100 kg (BENSINNOR, 2004).

Cependant quelle que soit la forme de reproduction choisie et le capital génétique du cheval, une bonne alimentation est nécessaire pour couvrir ses besoins d'entretien et de production.

1.3.3 L'alimentation

Les aliments habituellement utilisés pour les chevaux sont principalement d'origine végétale (fourrages, grains, résidus de cultures et sous-produits de l'industrie agroalimentaire) et en bien moindre quantité d'origine animale (farine de viande, graisse animale, lait et sous-produits).

La qualité des aliments dépend non seulement de la nature chimique et des teneurs de leurs constituants, mais aussi de leurs structures, définies par l'organisation de ces différents constituants entre eux. Ces caractéristiques physiques et chimiques définissent en effet :

- les qualités organoleptiques : odeur, goût et structure propre de chaque aliment, qui conduit le cheval à rechercher, accepter ou rejeter les aliments ;
- l'ingestibilité : quantité d'un aliment que le cheval peut spontanément consommer lorsqu'il est offert à volonté ;

- la valeur nutritive : capacité d'un aliment à fournir de l'énergie et de l'azote après digestion (MARTIN, 1990).

1.3.3.1 Comportement alimentaire des chevaux

Avec un estomac réduit et un gros intestin très développé, le cheval est un monogastrique herbivore qui a une bonne aptitude à ajuster le niveau de sa consommation volontaire de fourrage en vue de couvrir ses besoins énergétiques. Consommateur lent, quelque peu gaspilleur, le cheval apprécie les rations facilement ingestibles et digestibles à base de fourrages jeunes, de matières premières sucrées. Il préfère les présentations en granulés plutôt que les farines.

La prise de nourriture doit se faire dans une ambiance calme pour permettre à l'animal de nature nerveux et inquiet de maintenir son équilibre psychique favorable à la bonne digestion (SY, 2004).

1.3.3.2 Composition chimique des aliments

La composition chimique des aliments varie en fonction de nombreux facteurs que sont : caractéristiques de la plante, conditions agronomiques, mode de récolte et le traitement technologique.

L'apport d'éléments nutritifs dépend de la composition chimique des aliments et leurs transformations dans l'appareil digestif du cheval (MARTIN, 1990).

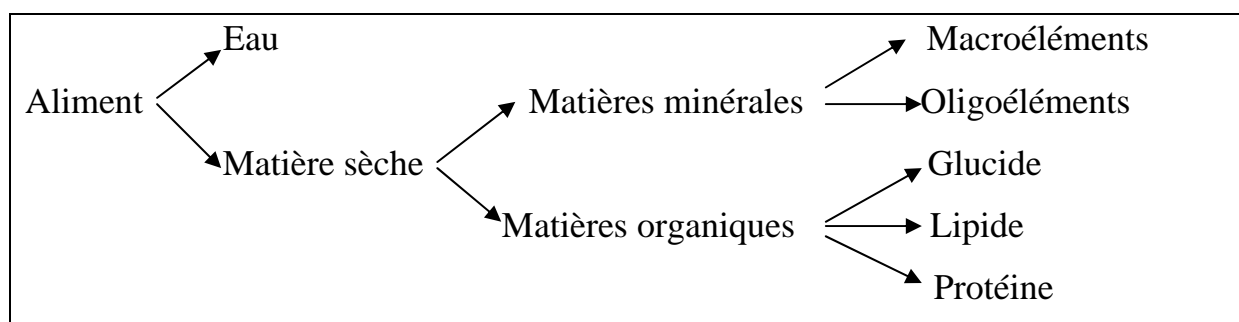


Figure 3 : Composition chimique des aliments

1.3.3.3 Besoins nutritionnels

Les chevaux ont des besoins en éléments nutritifs et en eau qui résultent de leurs dépenses physiologiques. Pour couvrir les dépenses de leur organisme, les chevaux comme toutes les autres espèces animales, ont besoin d'éléments nutritifs qui leur sont fournis par la digestion des aliments consommés. Ces besoins se résument en besoins d'entretien et en besoins de production (FONTAINE, 1995; CADORE, 1995).

A. Besoins d'entretien

Les besoins d'entretien servent à assurer dans les conditions normales d'élevage le juste nécessaire en énergie pour accomplir les mouvements spontanés, l'activité des tissus, le renouvellement cellulaire et les fonctions vitales (respiration, circulation sanguine, sécrétions,...). Globalement, les besoins augmentent avec le poids vif de l'animal. Mais il existe aussi une variation importante entre les animaux selon le sexe, la race, et le tempérament. Ces variations doivent être prises en compte dans les apports alimentaires recommandés (FONTAINE, 1995; CADORE, 1995).

B. Besoins de production

Les besoins de production dépendent de la nature et de l'intensité de la production. Il s'agit de production d'énergie pour le travail musculaire, élaboration de fœtus, production laitière, croissance et engraissement (ou production de viande).

Les besoins totaux de chaque animal correspondent à la somme des besoins d'entretien et de production (FONTAINE, 1995).

Tableau III: Ration pour 100 kg de poids vif

Activité Ration	Travail modéré		Intense entraînement	
	1h/j	2h/j	1h/j	2h/j
Foin (kg)	1,5	1,25	1,5	1
Avoine (kg)	0,5	1	0,65	1,5
Sel (g)	8-10	14-16	10-12	16-18
Eau de boisson (l)	5-6	4-7	5-6	7-8

Source : FONTAINE et col (1995)

Tableau IV : Apports alimentaires recommandés pour un cheval de selle de 500 kg

Apports/j		UFC	MADC(g)	Ca (g)	P (g)	Mg (g)	Na (g)	Matières sèches (kg)
Utilisation								
Entretien	Au repos	4,2	295	25	15	7	12	7,0-8,5
Travail	Très léger	5,4	370	28	16	8	22	8,5-9,5
	Léger	6,9	470	30	18	9	37	9,5-11,5
	Moyen	7,9	540	35	19	10	47	10,5-13,5
	Intense	7,2	490	35	19	10	40	10,0-12,0

UFC: unité fourragère calorie

MADC: matière azotée digestible calorie

Ca: calcium

P: phosphore

Mg: magnésium

Na : sodium

Source : FONTAINE et col (1995)

1.3.3.4 Nature des besoins

L'énergie est le véritable carburant de la vie. L'énergie est indispensable au fonctionnement de l'organisme, au travail musculaire et à l'élaboration des tissus et produits animaux (lait, viande...).

Les matières azotées constituent le principal matériau constitutif de la matière vivante. Elles sont apportées à l'organisme sous forme d'acides aminés nécessaires au fonctionnement de l'organisme et à la synthèse des protéines produites dans le lait ou fixées dans l'organisme de l'animal en croissance. L'apport azoté est rarement un facteur limitant dans les rations destinées aux animaux de selle, sauf pour des fourrages de très mauvaise qualité. Par contre, il le devient pour des rations destinées aux jeunes en croissance ou aux juments reproductrices (MARTIN, 1990).

Les minéraux : les macroéléments (P, Ca, Na, Mg) sont des constituants des tissus. Il faut toujours, chez le cheval, faire attention à l'équilibre minéral de la ration et en particulier à un apport suffisant en calcium, surtout chez les animaux recevant beaucoup de grains et peu de fourrage ; on évitera absolument les rations ayant un rapport calcium /phosphore inférieur à 1.

Aussi tiendra-t-on grandement compte des pertes de sodium par la sueur au cours du travail. Les oligoéléments ou éléments traces (Fe, Cu, Co, Mn, Zn, I, Se...) sont indispensables au fonctionnement de l'organisme.

Les vitamines sont nécessaires au maintien de l'activité cellulaire. Elles sont classées en vitamines liposolubles (A, D, E, K) et vitamines hydrosolubles (C et groupe B). Certaines peuvent être en partie synthétisées dans l'organisme : vitamine C, vitamine D pour les sujets exposés au soleil, vitamine K et vitamines du groupe B, dans le gros intestin. Les autres vitamines doivent être apportées par l'alimentation (MARTIN, 1990).

L'eau représente en moyenne 70% de la masse corporelle ; elle est nécessaire aux réactions chimiques dans les cellules et aux échanges entre les différents compartiments des cellules, des tissus et du corps, à l'excrétion des composés toxiques dans l'urine et la régulation thermique (transpiration) ; elle est donc indispensable à la vie (MARTIN, 1990).

1.3.3.5 Digestion des aliments

Le cheval se caractérise, du point de vue digestion, par un estomac de faible volume relatif et un gros intestin très développé. Les aliments subissent dans l'estomac et dans l'intestin grêle une digestion par les enzymes sécrétées par le tube digestif, et dans le gros intestin une digestion microbienne analogue à celle qui est observée chez les ruminants dans le rumen ; cette dernière intéresse essentiellement la cellulose. Le transit gastrique est très accéléré, l'estomac laisse passer 2/3 de chaque repas en une heure, le dernier tiers est retenu pendant 5 à 6 heures. L'intestin grêle, siège de la digestion enzymatique, est franchi en 1 à 2 heures. Par contre, le séjour du digestat dans le gros intestin où a lieu la digestion microbienne

de 30 à 34 heures dont 5 heures environ dans le caecum. Ceci fait du colon un élément essentiel dans la digestion du cheval.

La situation du colon prédispose le cheval à d'éventuelles carences surtout chez le cheval pur-sang, particulièrement chez le jeune, les reproducteurs, en période d'entraînement et de compétitions. L'équilibre de la ration doit en tenir compte (FONTAINE, 1995 ; MARTIN, 1990).

La connaissance des besoins nutritionnels et du fonctionnement de l'appareil digestif du cheval, est un élément très important dans la prévention de nombreuses pathologies.

1.4 Principales pathologies des chevaux

De nombreuses contraintes pathologiques ont pendant longtemps freiné le développement de l'élevage équin au Sénégal. On rencontre des maladies d'étiologies variées et pouvant être virale, bactérienne, parasitaire et autre.

1.4.1 Maladies bactériennes

Le botulisme, le tétanos, la gourme et la lymphangite ulcéreuse viennent en tête et sont relativement fréquents dans la zone sylvopastorale du Sénégal. Ensuite viennent la fièvre charbonneuse et les affections salmonelliques (MANDE, 1990).

1.4.2 Maladies parasitaires et fongiques

AKPO (2004) décrit qu'au Sénégal le parasitisme gastro-intestinal du cheval est dominé par les ascaridioses, la strongylose, l'habronérose et l'oxyurose tandis que les affections à tiques et les gales dominent l'ectoparasitisme.

La trypanosomose et la babésiose sont les parasitoses du sang et les plus fréquentes. Ainsi, dans le sud du Sénégal, la pression de la trypanosomose animale africaine constitue une contrainte majeure au développement de l'élevage du cheval. Au rang des maladies fongiques, la lymphangite épizootique est la plus répandue. Les aspergilloses et candidoses viennent en dernière position.

1.4.3 Maladies virales

La peste équine en est sans nul doute le chef de file; et elle entraîne chaque année au Sénégal des pertes importantes. Au cours de l'année 2001, les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Thiès et Louga ont été durement touchées par des foyers de peste équine et des mortalités importantes ont été rapportées par les éleveurs et les agents de terrain, dans le cadre de la surveillance continue des maladies animales. Les deux raisons majeures qui expliquent la gravité de cette dernière épizootie sont la mauvaise réponse des éleveurs à la campagne de vaccination et la rupture intervenue dans la production du vaccin pendant l'épizootie.

Dans le bassin arachidier (région de Kaolack, Diourbel, Fatick, Louga), le spectre d'une recrudescence des foyers de peste équine plane en permanence et risque d'entraîner des mortalités importantes (FALL, 2003). L'importance économique et sociale du cheval au Sénégal a conduit la Direction de l'Elevage à renforcer les mesures de lutte contre cette épizootie redoutable à travers un vaste programme de sensibilisation des éleveurs. Néanmoins cette maladie a en 2007 refait parler d'elle avec des pertes considérables (TOUKAM, 2008).

Après la peste, viennent des maladies d'incidence moins élevée comme l'anémie infectieuse des équidés, l'encéphalomyélite et la grippe des équidés (AKPO, 2004).

1.4.4 Autres affections

Les blessures, boiteries, affections de l'œil et coliques peuvent être citées. Les coliques, par leurs fréquences, la spontanéité de leur apparition, la rapidité de leur évolution et leur gravité représentent un des plus grands problèmes en médecine vétérinaire. Faisant partie des affections les plus redoutables chez le cheval, les coliques occasionnent un nombre important de victimes (MAURIN, 2004).

Les coliques sont d'étiologie variée, mais principalement alimentaires. Les quantités d'aliments sont souvent trop élevées ou trop faibles, l'abreuvement mal conduit, le travail irrégulier et un déparasitage irrégulier. Ces coliques peuvent être

diagnostiquées par l'attitude de l'animal, les constantes physiologiques chiffrées (température, pouls, respiration) et l'exploration transrectale (AKPO, 2004).

Outre le contrôle des effectifs et la surveillance sanitaire, la recherche dans le cadre de la génétique est un des maillons essentiels de la chaîne du développement de la filière équine d'autant plus que la diversification des races doit s'adapter aux besoins économiques et sociaux des populations.

CHAPITRE 2 : Races présentes au Sénégal et rôles socio-économiques du cheval

Ce chapitre présente les races chevalines retrouvées au Sénégal, mais aussi, leurs rôles dans la vie économique et sociale en milieu urbain comme en milieu rural. Ensuite des utilisations alimentaires et médicales du cheval sont évoquées.

2.1 Races de chevaux présentes au Sénégal

Le cheptel chevalin sénégalais comporte différentes races de tailles et de conformations variables, avec des normes proches de la descendance des chevaux foutanké qui tirent leur origine du Barbe nord africain et des poneys qui sont des Mbayar et des Mpar. De nos jours, avec l'introduction de races européennes et des processus de métissage, les chevaux sont classés en races locales, races exotiques, races croisées ou races améliorées (TOUKAM, 2008).

2.1.1 Les races locales

Les races locales ont subi beaucoup de croisements aussi bien entre elles qu'avec les races importées qu'il est, de nos jours, difficile de définir une pureté raciale pour les chevaux autochtones (TOUKAM, 2008). Néanmoins, certains éléments phénotypiques permettent de distinguer plus ou moins le Foutanké, le Mbayar et le Mpar.

- **Le Foutanké**

Avec une taille au garrot de 1,42 m, le Foutanké est issu du croisement entre l'étalon du Sahel et la jument Mbayar. C'est un cheval généralement gris truité, gris foncé ou gris clair, voire très clair. Il est longitudinal avec un poids compris entre 300 et 350 kilogrammes. Le cheval Foutanké est en général un sujet harmonieux, de grande taille, aux membres fins, énergétique, aux allures brillantes, à la tête fine et rapide (NDIAYE, 1978).

- **Le Mbayar**

Originaire de la localité dont il porte le nom, il est connu comme étant un cheval rustique et endurant. Sa tête est grosse, l'encolure courte et épaisse, la poitrine large et profonde, la croupe arrondie et fortement musclée et des jarrets bien articulés et larges. Ce cheval peut être utilisé pour la selle mais il est plus apte au trait avec une taille variant entre 1,36 m et 1,40 m au garrot. Sa zone d'élevage est le Baol (AKPO, 2004).

- **Le Mpar**

Animal décousu, le Mpar a un dos long, une poitrine plate, des aplombs défectueux et des membres grêles. Le cheval Mpar est endurant et d'une rusticité remarquable. Elevé dans le Cayor, sa taille varie entre 1,25 m et 1,35 m au garrot (NDIAYE, 1978).

2.1.2 Les races importées

Avec l'introduction des disques et des machines à semer, les paysans ont senti la nécessité d'aller plus vite et de cultiver de plus vastes surfaces. C'est ainsi que le cheval, grâce à sa force et sa vitesse, a, petit à petit relayé les ânes et les bœufs dans les travaux champêtres et le transport des personnes et du matériel agricole (LHOSTE, 1981). Les races barbe, haflinger et cob normand ont été introduites au Sénégal en vue de l'amélioration génétique des races locales pour leur force de travail et particulièrement dans les travaux agricoles (FAYE, 1988).

Cependant, avec le développement de l'industrie des courses et des activités touristiques liées au cheval, les races pur-sang anglaise, arabe et anglo-arabe sont ensuite importées. Plus récemment, avec le lancement du Programme de Développement de La Filière Equine (PRODEFE) au Sénégal en 2004, d'autres races étrangères comme le cheval de selle français, le trotteur français, le Haflinger et le Cob normand ont été introduites par les responsables du programme.

- **Le pur-sang arabe**

Le pur-sang arabe est une race extrêmement ancienne, d'origine orientale. Son sang coule dans beaucoup de races de chevaux. Il a une morphologie caractéristique que l'on retrouve dans beaucoup de lignées. Le pur-sang arabe est un cheval de petite taille de 1,45 m à 1,53 m au garrot en moyenne, fin, élégant, rasé, au dos court et, la croupe plate, au chanfrein plus ou moins concave, aux grands yeux, aux petites oreilles, aux membres fins et secs, et à l'attache de la queue haut placée ; la queue est souvent portée en panache. Le pur-sang arabe est utilisé dans les courses d'endurance qu'il domine largement, les concours de beauté ou les *show* et la selle (TOUKAM, 2008 ; ANSF, 2008).

- **Le pur-sang anglais**

Race d'importance mondiale, ce sont les critères de performance à la course qui ont orienté les choix de sa sélection. Il est un splendide animal de course, à la musculature puissante, très longiligne et extrêmement rapide. Cette race comporte trois types : le sprinter (haut et allongé, très rapide), le stayer (petit, meilleur en fond) et l'intermédiaire (court, apte aux obstacles). Le pur-sang anglais est élevé pour les courses de vitesse, mais aussi pour le saut d'obstacles. Cette race a servi à améliorer la plupart des races et a en créer de nouvelles (ANSF, 2008 ; AFBC, 2008).

- **L'anglo-arabe**

L'anglo-arabe est issu du croisement des pur-sang anglais et arabe. Ce cheval est de taille moyenne ou grande, de type fin, harmonieux, élégant et racé avec une belle tête, mais rapide, puissant et résistant. Il combine la vitesse du pur-sang anglais et l'endurance du pur-sang arabe. Cheval réactif voire difficile, l'anglo-arabe est très attachant : «il s'identifie avec celui qui le monte, répond à sa pensée et devance ses désirs». La robe surtout grise aux origines, est maintenant baie, alezane ou grise. L'anglo-arabe est un cheval de sport polyvalent, surtout apprécié en concours complet, mais aussi en endurance ou en équitation d'extérieur. Il mesure 1,45 m à 1,60 m au garrot (AFBC, 2008).

- **Le selle français**

Le cheval de selle français est issu du croisement entre des juments normandes et des pur-sang anglais. Il a une forte charpente, est bien musclé et a des membres aux articulations marquées. Sa robe est alezane, baie, et plus rarement aubaine, rouanne ou grise. Ce cheval peut atteindre jusqu'à 1.78 m au garrot. Le cheval de selle français est un animal des hautes compétitions (AFCB ,2008).

- **Le Barbe**

Le cheval barbe est originaire du Maghreb et se caractérise par une tête assez forte, un front bombé, des naseaux effacés, de petites oreilles bien plantées et des yeux effacés en raison de la convexité frontale. Il a des crins abondants et épais. Sa taille varie entre 1,45 m et 1,56 m au garrot. Sa robe est grise, baie ou alezane. Le barbe est un cheval très rustique et doué d'une endurance remarquable. Outre le service sous la selle et l'utilisation comme cheval de spectacle, la race est adaptée à des tractions aux champs et est donc un excellent cheval d'attelage (LAROUSSE, 2009).

- **Le Haflinger**

Le cheval Haflinger est un poney autrichien dont les ancêtres avaient été améliorés avec du sang arabe. Il est petit mais puissamment bâti, résistant avec la sûreté de pied qui sied aux races de montagne et avec les allures actives de ses ancêtres arabes. Il mesure 1,37 à 1,48 m au garrot et sa robe est alezane avec des crins lavés. Son corps est fort et profond, son arrière-main puissant et ses membres solides avec des pieds excellents. Ils sont de bons poneys de selle et d'attelage.

- **Le Cob normand**

Le Cob normand est un cheval de taille moyenne de 1,60 m à 1,65 m au garrot, sa robe est baie ou alezane, sa tête et sa physionomie le rapprochent du cheval de selle français, bien membré et étoffé. Le Cob normand est très utilisé dans les travaux agricoles (HELLOW, 2007).

- **Les autres races**

Outre les races déjà citées, on rencontre au Sénégal mais en faible nombre, des chevaux espagnols, allemands, italiens, et des poneys. On retrouve également divers produits de croisement obtenus à partir des étalons importés et des juments locales. Contrairement aux chevaux locaux, les races importées et métissées sont plus prisées dans le milieu des courses et des loisirs.

2.2 Le cheval dans les sports et les loisirs

L'importance du cheval dans le domaine des sports et loisirs n'est plus à démontrer. En effet, ils sont utilisés dans les courses avec le Pari Mutuel Urbain (PMU), les sauts d'obstacles et autres sports équestres. En 2000 au Sénégal, environ 0,1% de l'effectif équestre était dans le milieu sportif. Dans le loisir, les chevaux sont présents lors des spectacles (cirques), les danses traditionnelles et les randonnées touristiques. Les chevaux sont aussi appréciés comme animaux de compagnie (HELLOW, 2007).

Au Sénégal, il y a une tradition multiculturelle de pratique équestre. Les grandes cérémonies étaient l'occasion d'étalage de talent des cavaliers. Les chevaux danseurs du Cayor, constituent un régal pour le public. L'attrance indéniable du grand public aux multiples réunions hippiques, aux fêtes données par des sociétés rurales et urbaines montre bien le réel intérêt pris pour ces manifestations (AKPO, 2004). La pratique de l'équitation moderne dans ce pays, quant à elle, remonte à la période coloniale. Le premier club civil a été créé en 1943; il s'agit du Cercle de l'Etrier de Dakar (CED) et le premier concours de saut d'obstacles a été organisé en 1949 au camp Borgnis-Desbordes 6^{ème} RAC, actuellement camp Dial DIOP (NDOYE, 1988).

Cependant, dans la plupart des pays africains en général et au Sénégal en particulier le rôle du cheval est plus ressenti à travers la traction des machines agricoles et des charrettes.

2.3 Rôle socio-économique de la traction animale

2.3.1 En milieu urbain

Malgré la présence de l'automobile, le cheval contribue à l'urbanisation notamment par le transport des matériaux de construction et de l'eau dans les chantiers souvent inaccessibles aux véhicules à moteur. Le cheval intervient dans le transport des personnes, des marchandises et dans le transport des ordures ménagères (FAYE, 1988).

Le développement de l'utilisation des charrettes équinées comme moyen intermédiaire de transport est lié au faible coût de l'énergie équine comparée aux coûts de l'utilisation des véhicules à moteur. Dans la plupart des villes, les calèches constituent le moyen de transport le plus utilisé par les populations pour effectuer leurs déplacements (LY, 2003). Leurs sollicitations augmentent en période d'hivernage du fait des inondations non propices aux voitures.

Dans certaines villes comme Rufisque, Mbour et Richard Toll, le nombre de calèches immatriculées par la Municipalité dépasse 500 unités par localité (FALL, 2003). Ces véhicules à traction animale représentent une source de revenu importante et un moyen de lutte contre la pauvreté. Par exemple, une charrette équine fait en moyenne un chiffre d'affaire journalier de 10 €. Par le recouvrement des taxes, les municipalités obtiennent ainsi des revenus supplémentaires dus à l'utilisation du cheval comme moyen de transport (LY, 2003). D'autres domaines aussi, en l'occurrence les plages sont entrain de découvrir et d'adopter massivement la traction chevaline qui est d'un grand apport économique, tant du côté des mareyeurs (faible coup de transport) que du côté des charretiers (forte clientèle) ; exemple : Mbour, Kayar, Ouakam, Yoff. Le cheval est aussi présent dans les plages à travers la récolte du sable pour les constructions immobilières.

2.3.2 En milieu rural

En milieu rural, bovins et équins sont utilisés comme animaux de selle, de bât, pour tirer charrettes et traîneaux. Les chevaux, eux, sont utilisés principalement dans les zones semi-arides et hauts plateaux. Le recours aux animaux pour le transport contribue à une intégration agriculture-élevage durable et augmente l'accès aux

marchés. La plupart des animaux travaillent pour leurs propriétaires, transportent produits agricoles dans les villages et aux marchés, avec quelques locations informelles.

Les services de l'Etat ont souvent peu d'influence sur la traction animale. Cependant dans certains endroits, la traction animale a été introduite grâce aux services de vulgarisation, avec l'octroi de crédit contribuant à l'acquisition des charrettes. En outre, les services vétérinaires ont apporté leur soutien à certains propriétaires d'animaux et la plupart des technologies de transport ont été diffusées grâce aux échanges entre paysans, artisans et ateliers privés (STARKEY, 2003).

Au Sénégal, la traction animale a été introduite avant 1930 dans le bassin arachidier, dans l'optique d'une amélioration de la production. Le Centre de Recherche Agronomique (CRA) de Bambey a élaboré des techniques agronomiques simples avec l'utilisation de la traction bovine dès 1927. Le choix de l'espèce bovine a été privilégié au départ; car elle présentait à cette époque un triple avantage comparativement aux autres espèces animales. D'abord, le cheptel bovin constituait un capital disponible avec un effectif plus élevé que celui des équins et des asins. Ensuite, son utilisation constituait un investissement rentable; car le producteur pourrait revendre son bovin de trait à la boucherie après trois à six années de service. Enfin, la force de travail des bovins est supérieure à celle des autres espèces.

Mais pendant que toute l'attention était portée sur la traction bovine, les producteurs utilisaient les chevaux et les ânes. En effet, dans le bassin arachidier où l'activité dominante est l'agriculture suivie de l'élevage, le producteur a opté pour la traction équine en considérant sa spéculation la plus monétarisée qui est l'arachide. De plus, le type de sol dominant (le type ferrugineux tropical peu lessivé *Dior* en wolof), la simplification des itinéraires techniques (élimination du labour, non utilisation du polyculteur...) et surtout des animaux et matériel agricole disponibles concourent à l'amélioration des rendements de la culture arachidière (DIOUF, 1997).

A partir de 1980, l'effet conjugué de la suspension des crédits et subventions étatiques et la faillite de la Société Industrielle Sénégalaise de Constructions Mécaniques et de Matériels Agricoles (SISCOMA) qui a été remplacée en 1982 par la Société Industrielle Sahélienne de Mécaniques, de Matériels Agricoles et de Représentation (SISMAR) a eu un impact considérable sur le développement de la traction animale et particulièrement sur la culture attelée. Malgré ce choc, la traction animale a survécu en s'adaptant aux réalités économiques et pédoclimatiques.

Le cheval reste un auxiliaire de travail pour le paysan et son utilisation dans les opérations culturales et dans l'exhaure de l'eau est l'une des technologies les mieux acceptées au Sénégal.

La traction équine est particulièrement importante pour la sécurité alimentaire des petites exploitations agricoles; car en l'absence de la motorisation, toute l'agriculture du pays repose sur l'énergie animale produite en particulier par les équidés. Cette utilisation sera toujours d'actualité à cause des faibles revenus des producteurs et de l'inadéquation de la motorisation pour les petites exploitations agricoles (FAYE, 1988).

Cependant, le cheval n'a pas sa place qu'au champ, en milieu rural, les charrettes équines assurent le transport des personnes vers les marchés hebdomadaires et parfois elles assurent les évacuations sanitaires vers les centres de santé (NDIAYE, 1978). De plus, le cheval, sa viande et plusieurs produits d'origines équines sont utilisés comme aliments ou dans le domaine de la médecine.

2.4 Hippophagie et utilisation thérapeutique du cheval

La viande, le lait et de nombreux produits d'origines équines entrent dans la composition des médicaments utilisés en médecine ou en alimentation humaine et vétérinaire. Les cas du sérum pour la fabrication de vaccins antitétaniques, antirabiques et d'hormones extraites de l'urine de jument gestante sont connus de tous.

2.4.1 La viande de cheval

La viande de cheval, de couleur rouge vive, est appréciée dans certains pays comme la France et la Chine, mais considérée comme taboue dans d'autres comme le Sénégal et les pays à forte communauté musulmane. Cette aversion provient notamment de la familiarité de l'homme avec l'animal, mais également du fait que la viande de cheval est un vecteur potentiel de salmonellose et surtout de trichinellose.

En Afrique de l'Ouest, le Sénégal est l'un des pays où l'élevage chevalin est le plus développé. Les chevaux inaptes à la culture attelée, à la traction des charrettes, au sport, ou les chevaux accidentés sont détournés vers la boucherie pour servir principalement d'aliment aux carnivores dans les parcs et aux autres carnivores domestiques. Aux abattoirs du Sénégal, les abattages de chevaux ne se font que rarement, car la demande est très faible compte tenu des habitudes alimentaires des populations, mais surtout à cause des tabous religieux. Pour ces raisons, l'aptitude bouchère n'est guère l'objet d'une spéculation chez les éleveurs sénégalais (SY, 2004).

2.4.2 Le lait de jument et l'équithérapie

Les bienfaits du lait de jument sont reconnus dans les domaines de la beauté et de la santé depuis la plus lointaine antiquité. Les égyptiens, les grecs et les chinois en connaissaient toutes les vertus curatives, revitalisantes, énergétiques et cosmétiques. Hérédote disait: « il nourrit, fortifie, et donne de la vigueur ». Cléopâtre, reine d'Égypte, savait entretenir sa beauté et la jeunesse de sa peau dans les bains de lait d'ânesse et de jument (DJIMADOUM, 1994). Le lait de jument et le Koumis (boisson traditionnelle à base de lait de jument fermenté) sont actuellement consommés de façon considérable en Asie centrale.

De par sa composition biochimique, le lait de jument apparaît comme le lait qui se rapproche le plus de celui de la femme. Les mères mongoles ne pouvant nourrir leurs enfants remplacent le lait maternel par celui de jument.

Tableau V : Composition biochimique des laits de jument, de femme et de vache

Espèces	Composition (g/100g)	MS	MG	Lactose	Cendre	Matières azotées		
						Total	Caséine%	ANP%
Jument		10	1,5	5,9	0,4	2,2	50	10
Femme		11,7	3,5	6,5	0,2	1,5	28	17
Vache		12,5	3,5	4,7	0,8	3,5	78	5

Source : HUGON (1996)

Outre l'utilisation thérapeutique des produits équin, le cheval lui-même sert dans certaines thérapies. Ainsi la monte thérapeutique à cheval ou l'équithérapie contribue à traiter des personnes souffrant d'un handicap physique ou mental ou qui sont déstructurées socialement. Les mouvements du cheval contribuent à fortifier les muscles du cavalier et ce dernier est astreint à faire preuve d'attention et de raisonnement pour contrôler les mouvements et la direction du cheval. Le cheval est également utilisé sans être monté ; la thérapie consiste alors à entrer en contact avec l'animal et interagir avec lui (TOUKAM, 2008).

2.4.3 Le sérum de cheval

Les chevaux possèdent un système immunitaire très puissant que les industries pharmaceutiques ont exploité pour la fabrication de sérums immuns à usage humaine. Le taux d'immunoglobuline du sang de cheval est le plus élevé de tous le règne animal. La production de sérum équin à but thérapeutique se fait à partir de chevaux immunisés contre un agent pathogène spécifique ou contre des antigènes tissulaires ou d'organes. Dans le processus de fabrication, les produits subissent automatiquement une étape de purification qu'il est important de préciser et qui permet de diminuer, voir d'éliminer tout risque d'effets indésirables et de contamination chez l'homme (HELLOW, 2007).

CHAPITRE 3: Les métiers du cheval et les structures de développement de l'élevage équin

Dérivé du latin *ministerium* signifiant service, le mot « métier » est défini par le petit Larousse illustré comme « une profession caractérisée par une spécialité exigeant une formation, de l'expérience etc.....et entrant dans un cadre légal ; toute activité dont on tire des moyens d'existence »

Plusieurs spécialistes s'activent dans des domaines liés au cheval, à l'instar des cavaliers professionnels dans les haras, les maréchal-ferrants ou les accompagnateurs de tourisme équestre qui organisent les randonnées. D'autres sont spécialisés dans les soins apportés aux chevaux. Il faut ajouter également les métiers comme la confection et la vente d'outils et d'instruments spécialisés comme les selliers et tant d'autres métiers.

Les valeurs économiques et affectives des chevaux expliquent la diversité des soins et les coûts que certains propriétaires peuvent leur attribuer.

3.1 Le vétérinaire équin

Le vétérinaire spécialiste de cheval examine, soigne et met en œuvre les mesures de prophylaxie sanitaire. Il est également souvent sollicité par des acheteurs de chevaux pour des visites d'achat. Ainsi, la visite d'achat apparaît comme un acte délicat qui nécessite non seulement une grande compétence mais surtout des moyens techniques suffisants.

3.2 L'ostéopathe équin

L'acupuncture est utilisée chez les chevaux en cas de douleurs musculaires, tendineuses, ligamentaires, articulaires et osseuses. De nos jours, l'acupuncture est toujours pratiquée en médecine équine en Chine et l'est de plus en plus dans les pays occidentaux. Dans le domaine de la santé, d'autres professions comme la kinésithérapie équine et la dentisterie équine peuvent être citées (NDIAYE, 1976).

3.3 La maréchalerie

« Pas de pied pas de cheval » est un proverbe anglais qui illustre l'importance de ce métier. En effet dans les métiers équestres, le maréchal-ferrant en est l'un des plus anciens. Il est chargé de concevoir et de poser les ferrures adaptées aux aplombs et à la forme du sabot (ADJELAKARA, 2008). Pour devenir maréchal-ferrant, on peut suivre une formation directement chez un artisan en tant qu'apprenti ou métier d'héritage; ou dans une école. Le maréchal-ferrant d'aujourd'hui doit étendre ses connaissances à l'ensemble du corps et de la locomotion du cheval. Grâce à ses capacités, il doit pouvoir mettre en place des perspectives établies par le vétérinaire équin. La maîtrise des techniques modernes et de la biomécanique est également nécessaire (MOUHAMADOU, 2007).

3.4 Le commerce du cheval

Il existe plusieurs secteurs dans le commerce des chevaux. Dans l'industrie des courses, les chevaux naissent dans des haras spécialisés dans la sélection. Les chevaux peuvent être mis en vente aux enchères, vendus et placés par leur propriétaire dans des haras qui se chargeront de les entraîner et de les faire courir. Après leur carrière, les chevaux sont destinés ou non à la reproduction en fonction des résultats.

Au milieu des années 2000, la valeur en France d'un foal destiné au galop de niveau moyen était de 25 000 € et 30 000 € en moyenne, mais entre 10 000 € et 20 000 € pour un trotteur. Les gains générés par les victoires aux courses peuvent être substantiels. Par exemple, le cheval appelé, *Lawman*, vendu yearling à un prix de 75 000 € en 2005 à rapporté 1 858 000 € à son propriétaire en 2007. Certains investisseurs créent des sociétés pour les acquérir et louent des places dans les haras pour les entraîner et les faire courir.

Les meilleurs chevaux de plat se négocient à plusieurs millions d'€ Pour les mâles aux résultats sportifs remarquables, la semence pour l'insémination artificielle est une source de revenus non négligeable. Dans le monde des sports, le prix des chevaux d'obstacles déjà dressés ou d'endurance est deux fois plus modeste que celui des chevaux de course.

Le dernier secteur concerne les animaux destinés au loisir, au tourisme ou aux travaux. Il est plus traditionnel et moins formalisé.

Les chevaux des trois secteurs (galop, saut d'obstacles et tourisme) peuvent terminer leur vie aux abattoirs. Un cheval sans pedigree peut valoir moins de 1000 € parfois même des chevaux jugés mauvais sont vendus aux prix de la masse de viande entre 100 à 500 €. La vente pour cette fin est, selon certaines sources, essentielle à la pérennisation de l'activité des petits éleveurs et donc du maintien de la diversité (WIKIPEDIA, 2008).

Dans le milieu du commerce chevalin, les transactions peuvent s'effectuer soit directement entre l'éleveur et un acheteur, soit par le biais d'un négociant ou d'une agence. Ces deux formes de vente sont pratiquées, quelque soit le pays et le secteur considéré (MOUHAMADOU, 2007).

3.4.1 Les négociants

Les négociants constituent des maillons essentiels de la filière équine, et titulaires d'une carte professionnelle de marchands de chevaux, de courtiers, de commissionnaires ou d'importateurs de chevaux en France.

Le marchand est un vendeur patenté qui achète des chevaux en vue de les revendre. Le courtier est celui qui s'entretient pour les transactions commerciales portant sur les chevaux. Il se rémunère sur un pourcentage de la valeur du cheval qu'on lui fait vendre. Il peut aussi effectuer des démarches pour un acheteur. Pour ce qui est des commissionnaires, ils vendent des chevaux pour le compte de tiers et ne travaillent donc que pour le vendeur.

L'importateur est habilité à faire rentrer dans son pays des chevaux à des fins commerciales. Le rôle des importateurs dans l'établissement des prix des chevaux est considérable (MAZOYER, 2008).

3.4.2 Les agences

Les agences sont en fait des personnes morales, titulaires de cartes professionnelles de marchands ou de courtiers. Elles sont surtout rencontrées dans les circuits de commercialisation des chevaux de course dans des pays comme la France.

Ces agences détiennent un fichier de chevaux à vendre, comprenant des renseignements sur l'animal, ses caractéristiques et son prix, qu'elles sont en mesure de présenter à tout client (MOUHAMADOU, 2007).

3.5 Les métiers du domaine des courses

3.5.1 Les éleveurs de chevaux

Les éleveurs assurent la production chevaline (cheval de trait ou de selle) et de ce fait, contribuent à l'amélioration des races équines. En effet, les limites de performance du cheval déterminées par l'hérédité étant fixées dès la fécondation, il incombe à l'éleveur de lui procurer tout l'environnement, tout le milieu nécessaire pour atteindre des résultats techniques et économiques intéressants. Pour y parvenir, l'éleveur doit prendre en compte un certain nombre de contraintes :

- la catégorisation du produit: elle permet d'adapter le mode d'élevage à la race; exemple : pur-sang Anglais différent de barbe;
- l'environnement géographique;
- les capacités techniques;
- l'environnement technique et humain;
- l'environnement économique.

De ce fait, le métier d'éleveur allie une connaissance précise des chevaux aussi bien sur le plan physique qu'économique, à des capacités de gestion.

Les efforts des éleveurs sont coordonnés notamment par les structures nationales. Les haras et centres équestres sont des établissements publics et privés qui travaillent pour le développement et la promotion de l'élevage des équidés et aussi des activités liées au cheval (MOUHAMADOU, 2007).

Ainsi, dans la zone sylvopastorale du Sénégal où un important programme d'amélioration génétique a été conduit de 1948 à nos jours, avec le pur sang

anglais, le cheval assure une fonction d'épargne et participe à la lutte contre la pauvreté des populations rurales.

La vente d'un poulain procure beaucoup plus au paysan que l'agriculture soumise aux aléas climatiques et aux caprices du cours des matières premières (FALL, 2003). De nos jours, un poulain demi-sang anglais est vendu entre 800 mille et 3 millions de FCFA.

3.5.2 Le palefrenier

Encore appelé palefrenier soigneur ou soigneur d'équidé, le palefrenier assure l'entretien de l'écurie et les soins aux chevaux: litière, nourriture, pansage, soins vétérinaires élémentaires. Il veille particulièrement à la santé des chevaux et sait la conduite à tenir en cas d'urgence.

3.5.3 Le sellier

Le sellier fabrique et répare les selles, brides, harnais d'attelage. On distingue: le sellier bourrelier et le sellier maroquinier.

3.5.4 Le conducteur d'attelage

Encore appelé cocher, le métier de conducteur d'attelage hippomobile est répandu un peu partout dans le monde.

3.5.5 Le technicien de reproduction

Dans un haras, le technicien de reproduction participe à la saison de monte et met en œuvre les techniques de reproduction adaptées. Il détecte les périodes de fécondité et des accouplements, pratique l'insémination et les diagnostics de gestation.

3.5.6 Le moniteur d'équitation

Il dispense l'enseignement de base (mise en confiance, mise en selle), et conduit les élèves vers la maîtrise de l'équitation sportive élémentaire.

3.5.7 L'instituteur d'équitation

Cavalier passionné, l'instituteur d'équitation dispense l'enseignement secondaire (conduite du cheval, dressage, saut d'obstacles, concours complet d'équitation).

Outre l'enseignement, il est surtout consulté pour la gestion du centre et devra aussi donner son avis sur tel ou tel cheval et sur l'enseignement des moniteurs.

3.5.8 L'animateur équestre

L'animateur équestre apporte un soutien aux enseignants, participe à la gestion du centre et à l'accueil des clients.

3.5.9 Le gestionnaire de manège équestre

Le gestionnaire de manège équestre gère le matériel d'équitation, contrôle les achats d'aliment et participe à l'organisation des compétitions. Il effectue aussi les premiers dressages des poulains.

3.5.10 Le professeur d'équitation

Le professeur d'équitation dispense l'enseignement supérieur de l'équitation. Il est un entraîneur national et doit avoir un amour pour les chevaux et le sens de la pédagogie.

3.5.11 L'entraîneur

Sans une bonne condition physique, il n'y a rien à attendre d'un cheval, même du meilleur. Un mauvais cheval, en parfaite condition donne souvent beaucoup plus de satisfaction qu'un très bon cheval sans condition. Pour y parvenir, l'entraîneur doit mettre en œuvre un programme d'entraînement régulier, progressif et accru à intervalles réguliers. L'entraîneur est également appelé à coordonner les activités des jockeys et à surveiller l'allure générale du cheval ; celle-ci reflète l'état de santé, tant physique que moral du cheval.

3.5.12 Le jockey

Le jockey s'occupe d'un ou de plusieurs chevaux qu'il monte pendant l'entraînement et les compétitions sous les ordres de l'entraîneur.

3.6 Les métiers du domaine du tourisme et des loisirs

Trois types de métiers sont couramment rencontrés : l'Accompagnateur de Tourisme Equestre (ATE), le guide de touriste équestre et le maître randonneur (MOUHAMADOU, 2007).

Les métiers du cheval sont dans leur ensemble un véritable secteur de création d'emplois. Pour cette raison, les acteurs demandent l'appui des services publics mais tentent aussi plusieurs modes d'organisation pour un épanouissement complet dans la filière équine.

3.7 Les structures publiques et les organisations privées de l'élevage équin

Ces structures sont constituées par : la direction de l'élevage équin, les haras de Dahra, de Kébémér, de Kaolack et de Thiès mais aussi des organisations civiles et militaires autour du cheval.

3.7.1 Le Bureau du cheval

L'importance économique et sociale du cheval au Sénégal avait conduit les pouvoirs publics à créer le Bureau du Cheval par arrêté n°15879/MDR/SERA du 24 novembre 1987. Cette structure, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, avait pour mission essentielle la promotion du cheval au Sénégal. Le Bureau du Cheval était dirigé par un docteur vétérinaire assisté par une secrétaire et par deux agents techniques d'élevage.

Au sein de la Direction de l'Elevage (DIREL), le Bureau du Cheval était chargé de promouvoir toutes les techniques qui contribuent au développement de la filière équine. Ce Bureau s'appuyait sur les inspections des services régionaux d'élevage pour exécuter ses missions et collecter des données sur les équidés comme l'indique l'Arrêté n° 6473 du 05/06/00 portant organisation de la DIREL (FALL, 2003).

Le Bureau du cheval assurait annuellement la classification des chevaux de course et veillait au respect de la réglementation lors des réunions hippiques.

Par ailleurs dans le cadre de la gestion de la filière équine, un ensemble de textes réglementaires a été élaboré :

- le décret n°96485 du 13 juin 1996 portant réglementation des courses hippiques ;

- l'arrêté n°10411 du 06/11/97 rendant obligatoire la vaccination contre la peste équine ;
- l'arrêté interministériel n°002478 du 25/03/96, portant réglementation du transport par des véhicules attelés;
- l'arrêté n°00468 du 24/01/94 portante création du livret sanitaire et signalétique du cheval ;
- l'arrêté n°01130 du 14/02/96 relatif à la monte publique des espèces chevaline et asine;
- L'arrêté n°02478 du 25/03/96 relatif à l'identification des chevaux (SENEGAL/MA/DIREL ,1996).

Ces textes n'ont pas encore fait l'objet d'une application stricte dans toutes les régions du pays. Mais pour une gestion plus rationnelle de la filière équine au Sénégal, le Bureau du Cheval a été élargi depuis 2008 en direction de l'élevage équin.

L'important est de procéder à une gestion professionnelle de la filière équine pour promouvoir son développement. Pour cela il est nécessaire de privilégier la formation des différents acteurs et d'instaurer une synergie entre les différentes composantes de l'activité hippique (TOUKAM, 2008).

3.7.2 Le Centre de Recherches Zootechniques de Dahra

Le CRZ de Dahra est une unité de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricole (ISRA) qui travaille en étroite collaboration avec le Laboratoire National d'Elevage et de Recherche Vétérinaire (LNERV) de Dakar. Les thèmes de recherche du CRZ couvrent non seulement l'insémination artificielle, la physiologie et les pathologies de la reproduction chez les espèces bovines et ovines, mais également les espèces équines grâce aux infrastructures comme le haras avec un laboratoire de spermologie et un vaste pâturage. A la création du haras-jumenterie de Dahra, l'objectif recherché était de pratiquer une sélection au sein de la population des étalons barbes du Sénégal. Les sujets destinés à la reproduction étaient choisis parmi les meilleurs coursiers du pays. En vue de faire bénéficier à l'ensemble de la

population chevaline de l'entreprise d'amélioration, des dépôts régionaux d'étalons avaient été créés en 1948 à Thiès, Kaolack, Louga, Ourosogui, Linguère et Saint-Louis.

Devant le faible succès des sujets ainsi produits les turfistes préféraient les chevaux du Sahel qu'ils importaient du Mali et de la Mauritanie mais aussi des étalons arabes, arabe-barbes nord-africains dont les descendants se révélaient nettement supérieurs sur les hippodromes. La direction du haras s'orienta alors à partir des années 1959 vers l'importation d'Europe de géniteurs arabes, arabe-barbes et anglais en vue de produire des sujets exclusivement aptes à la vitesse, premier critère de sélection en matière de production de chevaux de courses. L'impact de ce programme d'amélioration de la race chevaline sénégalaise s'était fait sentir sur les sports hippiques et le commerce du cheval, car l'amélioration des performances sportives a suscité l'intérêt des turfistes des autres pays africains qui ont dès lors constitué le gros de la clientèle des naisseurs (NDIAYE, 1978).

De nos jours, le haras, partie intégrante du CRZ, dispose d'une jument locale et de 12 étalons dont : 9 pur-sang anglais, 2 chevaux de trait français et 1 pur-sang arabe. La reproduction se fait par insémination artificielle avec de la semence fraîchement récoltée.

3.7.3 Le Haras national de Kébémér

Le décret n°2004-112 du 10 Février 2004 porte la création, l'organisation et le fonctionnement du haras national de Kébémér. C'est dans le cadre de la politique de développement de l'élevage équin et des activités liées au cheval, mis en œuvre par le gouvernement en partenariat avec les organisations socioprofessionnelles et les associations des sports équestres que le haras a été mis sur pied.

Ses missions recouvrent notamment :

- l'accueil des chevaux présentant des qualités particulières susceptibles d'améliorer les races chevalines au Sénégal ;
- l'élevage de chevaux susceptibles de participer à des concours nationaux et internationaux ;

- le développement par une politique de reproduction adaptée des chevaux ayant des caractères correspondant aux climats et aux besoins des populations du Sénégal ;
- la conduite d'actions de recherche pour l'amélioration de la race chevaline ;
- la tenue d'un registre des origines et des spécificités des chevaux du Sénégal.

Le haras compte 22 chevaux provenant de la France dont la répartition est consignée dans le tableau suivant.

Tableau VI : Effectif et répartition du cheptel équin du haras de Kébémér

Race Sexe	pur-sang anglais	pur-sang arabes	pur-sang anglo-arabes	trotteurs français	percherons	selle français
Mâle(s)	5	3	1	1	1	1
Femelle(s)	3	2	1	1	1	2
Total	7	5	2	2	2	3

Les haras nationaux de Thiès et Kaolack sont fonctionnels même si leurs infrastructures sont moins importantes qu'à Dahra ou à Kébémér.

3.7.4 La Fédération Sénégalaise des Sports Equestres (FSSE)

Dans les années 1970 et début 1980, la F.S.S.E regroupait plusieurs associations dont l'Association Sportive des Forces Armées (ASFA), le Cercle Hippique et Sportif (CHS), l'Association Sportive du Poney Club de Dakar (ASPCD) et le Poney Club de Hann (PCD). Aujourd'hui, le CHS et l'ASPCD ont disparu et le 23^e Bataillon de Marine (23^{eme} BIMA), le Centre Equestre de Yoff (CEY) et le Racine Club de Dakar (RCD) ont vu le jour. La plupart de ces associations sont dotées d'une école d'équitation. La fédération est constituée de membres qui forment le comité directeur. La fédération vit des cotisations de ses adhérents qui forment les agents et se chargent d'organiser les championnats et les concours (HELLOW, 2007).

3.7.5 La Fédération Sénégalaise des Courses Hippiques (FSCH)

La FSCH et la Société Sénégalaise des courses, créées en 1960, étaient placées sous la tutelle du ministère de la jeunesse et des sports et étaient chargées de l'organisation et de la gestion financière des réunions hippiques à travers le territoire national. Au sein de la fédération, existait une société d'encouragement à l'élevage du cheval qui se proposait d'aider les éleveurs de chevaux sur le plan de l'approvisionnement en fourrage et de secourir matériellement ses membres démunis. Elle participait également à l'entretien des étalons des dépôts régionaux (NDIAYE, 1978).

Depuis 1989, dans le souci d'assurer une meilleure gestion et le développement des sports équestres, les courses hippiques au Sénégal, la FSCH et la Société Sénégalaise des Courses ont disparu au profit du Comité National de Gestion des courses Hippiques du Sénégal (CNG). Le CNG est chargé d'organiser et de rentabiliser les courses hippiques, d'encadrer et d'assister techniquement et financièrement : jockeys, entraîneurs, palefreniers et propriétaires de chevaux. Il dispose de 16 hippodromes municipaux et seules les villes de Thiès, Dakar et Kaolack disposent d'hippodromes clôturés (TOUKAM, 2008).

3.7.6 L'Escadron monté de la gendarmerie

L'Escadron monté de la gendarmerie constituait la seule unité militaire à cheval de l'armée. De nos jours on compte sur le sol sénégalais le 23^{em} BIMA, qui est une unité française disposant de chevaux. L'escadron monté de la gendarmerie sénégalaise a pour mission de maintenir et de rétablir l'ordre, de participer aux escortes et services d'honneur (escortes présidentielles, défilés...) tout en tenant des fantasias et des carrousels à l'occasion des fêtes nationales. Il permet aussi la pratique de l'équitation militaire au sein de la section équestre de l'ASF, l'entretien, le dressage et la mise en condition des chevaux de la remonte militaire. Les missions d'achat de la gendarmerie parcouraient régulièrement le pays pour renouveler les effectifs de l'escadron (NDIAYE, 1978).

3.8 Les causes d'échec de la politique antérieure

La filière équine a été confrontée à un certain nombre de contraintes qui ont empêché son développement.

3.8.1 Les connaissances sur les ressources

Les niveaux de connaissances du personnel et les moyens logistiques ont été toujours insuffisants. De ce fait la fermeture du haras national de Dahra en 1984 a entraîné une déperdition des acquis de la recherche équine. En effet les chercheurs de l'ISRA avaient mis au point un milieu de dilution de la semence réfrigérée et avaient des programmes de recherche sur la reproduction, mais il n'y a pas eu de suivi conséquent (NDOYE, 1988). Les performances du système de collecte des données basées sur le recensement des chevaux lors des campagnes de prophylaxie collective du bétail sont restées faibles (FALL, 2003).

3.8.2 Les contraintes économiques

Le rapport d'activités, SENEGAL/MINEL/DIREL, 2004, cité par TOUKAM (2008) montre que l'impact de l'énergie équine dans l'économie rurale serait plus important si les chevaux avaient plus de force et faisaient l'objet d'une meilleure conduite en matière d'élevage.

La faiblesse des ressources financières allouées au développement de la filière équine et le caractère irrégulier des versements par le PMU (Pari Mutuel Urbain) de la LONASE (Loterie Nationale du Sénégal) constituent un obstacle majeur à l'exécution des missions des instances de développement de l'élevage équin. Il faut signaler que le président de la république avait affecté par décret n° 96485 un prélèvement de 1 à 3% du chiffre d'affaire de la LONASE pour le développement de l'élevage du cheval, des courses et des sports équestres. Ce n'est qu'en 2004, par consensus entre les dirigeants de la LONASE et l'Etat, qu'un montant mensuel de 10 millions de FCFA est versé pour le développement des courses hippiques et le sport équestre.

3.8.3 Les contraintes géographiques et climatiques

Le pays est caractérisé par une saison des pluies qui dure trois mois sur douze. Les pâturages sont constitués de graminées et de ligneux qui sont la ration de base du bétail en général et des équidés en particulier. De plus, l'avancée progressive du Sahel du fait de la désertification, rend difficile la conservation du tapis herbacé d'où la raréfaction des pâturages en saison sèche. A cela s'ajoute parfois l'insuffisance de points d'eau pour l'abreuvement des chevaux en divagation dans la zone sylvopastorale. Dans le sud du pays, en l'occurrence en Casamance, la végétation est abondante et la pluviométrie satisfaisante, mais cette zone est hostile au cheval à cause des glossines, vecteurs de la trypanosomose (NDIAYE, 1978).

Cette première partie du travail a présenté les effectifs chevalins ainsi que les différentes races rencontrées au Sénégal et leurs modes d'élevage, mais aussi les rôles sociaux et économiques du cheval à travers les sports et loisirs et surtout la traction en milieu rural et urbain.

Cependant tout n'est pas rose car la filière équine souffre de plusieurs maux dont le manque d'organisation et de formation aux métiers du cheval, l'amélioration génétique timide, la lutte contre les pathologies et la surveillance épidémiologique mal maîtrisées. Pour y remédier, des initiatives ont été prises telles que la création de haras nationaux et la Direction de l'Élevage équin. La seconde partie elle, sera consacrée à l'étude de l'organisation de la commercialisation du cheval au Sénégal.

DEUXIEME PARTIE : COMMERCIALISATION DU CHEVAL AU SENEGAL

CHAPITRE 1 : Méthode de recherche

CHAPITRE 2 : Présentation des résultats

CHAPITRE 3 : Discussions et recommandations

CHAPITRE 1 : METHODE DE RECHERCHE

Le but de ce premier chapitre est d'abord de décliner l'approche suivie. Ensuite la zone d'étude et le déroulement des enquêtes seront présentés. Enfin, les limites de l'étude seront montrées.

1.1 L'approche globale

1.1.1 Le concept de filière

La filière est un système d'agents qui concourent à produire, transformer, distribuer et consommer un produit ou un type de produit. Ces agents assurent chacun des fonctions individuelles ou collectives et entretiennent des relations entre eux et avec l'extérieur du système. Dans son acception économique, la filière prend en compte à la fois les enjeux techniques, comptables, spatiaux et organisationnels de ces fonctions et de ces relations.

Cette approche permet de mieux comprendre les stratégies des acteurs, les mécanismes de structuration des prix, de suivre les mouvements en fonction des périodes et des zones, d'identifier et de caractériser les contraintes au commerce d'un produit afin de les lever et de proposer des solutions de développement.

L'approche filière prétend par ce biais participer à la lutte contre la pauvreté et à la recherche de la sécurité alimentaire et du développement rural (FABRE, 1994). Pour mieux faire comprendre ce concept de filière, il est judicieux de passer par quelques définitions.

1.1.1.1 Les agents économiques

Les individus ou les groupes d'individus qui interviennent dans la production, l'échange, la transformation ou la consommation de produits sont appelés agents. Certains auteurs parlent aussi d'acteurs économiques. Ces agents sont des personnes, des familles, des groupes de personnes constitués d'associations, d'entreprises, ou d'administrations publiques etc.

Les agents réalisent des fonctions économiques : cultiver des céréales, transporter des animaux sur pied, transformer de l'arachide en huile et en tourteau, consommer des tomates, etc. Les fonctions économiques principales sont : Produire pour vendre et acheter pour consommer. Ces deux fonctions définissent l'essence même de la vie économique (LAGRANGE, 1989).

1.1.1.2 Un marché

Le marché est le lieu de rencontre (éventuellement abstrait) où les offres des vendeurs rencontrent les demandes des acheteurs qui s'ajustent à un certain prix. On dit que le marché est le lieu de confrontation des offreurs et des demandeurs d'un bien, service ou facteur de production parfaitement identifié. La confrontation entre les offres et les demandes aboutit à la formation d'un prix, et à la détermination du volume échangé. Pour un marché donné, les ventes peuvent s'effectuer en un même endroit ou en plusieurs endroits différents.

Pour différencier le lieu théorique de la rencontre de l'offre et de la demande du lieu réel où se rencontrent effectivement les vendeurs et les acheteurs, on parle dans le second cas de marchés physiques ou de places de marchés. A l'inverse, certains marchés comme ceux de matière première, du pétrole, les marchés monétaires, etc. n'ont pas de localisation matérielle. Les transactions s'y opèrent par télétex, téléphone etc.

Dans tous les cas, l'ajustement des offres et des demandes par le marché ne se fait pas naturellement ni instantanément. Pour fonctionner, le marché a besoin d'un cadre réglementaire : législations fiscales, douanières, réglementations sanitaires, normes ou standards de qualité. Ainsi le terme d'institutions marchandes désigne l'ensemble des règles qui permettent au marché de fonctionner. D'autre part, les marchés physiques nécessitent des infrastructures comme places de marchés, routes, unités de mesure communes, etc. Pour ces raisons, l'économie de marché n'est pas une économie du « laissez faire » (DUTEURTRE et coll., 2000).

Suivant le nombre de vendeurs et d'acheteurs, différents types de marchés sont définis.

1.1.1.3 Les différents types de marchés

Les marchés des différents produits ne se ressemblent pas. Sur certains, le nombre d'acheteurs et de vendeurs est très important, sur d'autres, il n'y a que quelques vendeurs. Ces différences dans la structure du marché, induisent des comportements économiques extrêmement différents (PADILLA et coll., 2001).

Les marchés africains, eux, seraient difficilement classables; car les transactions qui s'y déroulent ne répondent pas aux règles de la comptabilité telles que définies par les puissances actuelles ; on parlerait plutôt de système informel.

Tableau VII : Les différents types de marché

Demande Offre	Un vendeur	Quelques vendeurs	Nombreux vendeurs
Un acheteur	Monopole bilatéral	Monopsonne contrarié	Monopsonne
Quelques acheteurs	Monopole contrarié	Oligopole bilatéral	oligopsonne
Nombreux acheteurs	Monopole	Oligopole	Concurrence

1.1.1.4 L'économie informelle

La théorie économique s'est forgée principalement en Europe et aux Etats-Unis autour de l'étude de l'économie capitaliste et des économies industrielles. Elle est de ce fait, parfois incapable de rendre compte des réalités économiques des pays en voie de développement.

L'économie informelle ou souterraine est l'ensemble des activités qui ne donnent pas lieu à des déclarations fiscales. En fait, l'économie informelle représente la plus grosse part du secteur agroalimentaire de certains pays du Sud, et notamment des pays d'Afrique. Il s'agit donc pour les économistes d'aller au-delà de la séparation entre économie formelle et économie informelle.

Pour cela, l'analyse filière est un outil qui peut permettre de comprendre le fonctionnement de l'économie informelle (DUTEURTRE et coll., 2000)

1.1.1.5 Etude des stratégies des acteurs

Au sein d'une filière, on a des agents, avec une ou plusieurs fonctions, qui interagissent entre eux pour le bon fonctionnement du système, permettant à tous de satisfaire leurs besoins et leurs opérations. Ces agents ont leurs objectifs propres qui peuvent parfois diverger ou freiner la réalisation des objectifs d'autres. C'est lorsque le système fonctionne parfaitement que chaque acteur peut réaliser ses objectifs.

L'étude des stratégies des acteurs au sein de la filière permet donc d'identifier les nœuds de blocage, les relations de pouvoirs et les freins au bon fonctionnement du marché. Connaître les stratégies des acteurs, c'est connaître les finalités, anticiper sur les tendances et comprendre les différences de performances au sein d'une filière.

Il s'agit donc de décrire dans son ensemble les forces et les contraintes, puis de décortiquer les réseaux et les circuits pour être en mesure d'en caractériser les opérateurs, les mécanismes et les dysfonctionnements et de repérer les centres de commandes ainsi que les modes de régulation (MOUSTIER, 1999).

1.1.1.6 La rentabilité des activités et choix des acteurs

L'étude des comptes des acteurs permet d'aborder les niveaux de rentabilité des diverses activités dans la filière. Ces niveaux de rentabilité sont liés aux savoir-faire, aux techniques utilisées, aux pouvoirs de marché et aux niveaux des prix, mais aussi aux revenus complémentaires obtenus dans d'autres activités que celle qui concerne la filière étudiée. Par exemple, il est rare que les commerçants soient spécialisés dans l'achat ou la vente d'un seul produit. En fonction des saisons où des opportunités, ils s'orientent vers les activités qu'ils jugent les plus rémunératrices en fonction de leur situation (GRIFFON, 1989). Ainsi la plus grande majorité des commerçants de chevaux, en fonction des périodes de l'année

et de leurs bourses se tournent vers l'agriculture, le commerce de ruminants ou même de produits manufacturés.

1.2 Zone d'étude

Les régions de Louga, Kaolack, Saint louis, Thiès et Dakar ont été choisies pour la présente étude. Ce choix s'explique par le fait de leur situation, soit en plein cœur du bassin arachidier où le cheval est le premier auxiliaire agricole, soit fortement impliqué dans le transport urbain et donc dans l'économie nationale.

1.2.1 Présentation de la région de Louga

Au début de l'année 1900, Louga a connu un développement considérable avec l'implantation du *Marbath*, ou marché de cheval en wolof. Dans le *Santhiaba*, quartier ouest de la ligne de chemin de fer du Dakar-Niger, un autre lotissement est construit en 1901, ce qui lui vaut d'être érigé en commune mixte en 1905 (SARR, 1970). L'accession du Sénégal à l'indépendance et l'envol qu'ont connu l'émigration vers l'Europe et le « mouridisme », renforcent le développement de cette région dont la population croît rapidement. L'agriculture est la principale activité. La pêche aussi se pratique sur sa façade maritime à Potou.

Les difficultés que connaît son économie ont fait que, depuis la période coloniale à nos jours, des initiatives de développement surtout de l'agriculture et de l'élevage sont entreprises (DIOP, 2003). Le CRZ et le foirail de Dahra ainsi que le haras national de Kébémér en sont des exemples patents. La région regorge également de marchés hebdomadaires de grande renommée parmi lesquels : Dahra dioloff, Sagatta dioloff et sagatta gueth. Dans ces marchés, le commerce des équidés occupe une importante place.

1.2.2 Présentation de la région de Thiès

Thiès, est une région de l'Ouest du Sénégal. De taille relativement modeste, elle est pourtant la région la plus peuplée après celle de Dakar, avec une population estimée à 1 442 338 habitants en 2007.

Principale voie de passage entre la péninsule et le reste du pays, la région de Thiès est un nœud routier et ferroviaire. Elle est dotée de deux façades maritimes, l'une au nord avec la grande côte abritant la zone maraîchère des Niayes, l'autre au sud avec la petite côte, l'une des zones de pêche et de tourisme la plus importante du Sénégal (ENCARTA, 2009).

Cependant les activités industrielles n'y sont pas absentes. En effet une grande partie des habitants travaille dans l'exploitation des mines de phosphates de Taïba et de Pallo, ou dans d'autres entreprises locales comme l'usine de pile sèches Hellesens (LAVAL, 1971). Cette région abrite plusieurs marchés hebdomadaires, mais un des plus populaires et surtout, le plus fourni en cheval est Touba Toul.

1.2.3 Présentation de la région de Kaolack

Située entre les régions de Louga, Fatick, Tambacounda et la Gambie, la région de Kaolack est essentiellement agricole avec 75% de la population constitués d'agriculteurs. Les autres activités sont la pêche, l'artisanat, l'industrie, le transport (forte présence de vélo-taxi à moteur) et l'élevage. Les spéculations qui dominent dans la région sont l'arachide, le mil, le sorgho, le maïs, le niébé et le coton.

Depuis des décennies, l'économie agricole de la région a subi les coups des crises pétrolières au niveau international et national, de la non valorisation des productions agricoles et le blocage des initiatives locales sur la production du matériel agricole confiée exclusivement à la SISMAR. Cela s'est renforcé avec la Nouvelle Politique Agricole (NPA) à partir de 1984 qui a débuté les politiques de désengagement de l'Etat et des privatisations. La NPA s'est traduite par un arrêt de l'encadrement, mais aussi des problèmes de santé animale et une non maîtrise de la filière arachidière (MINEFI, 2007).

Tous ces aléas ont fait sombrer la région dans une phase de recherche des voies de l'épanouissement économique qu'elle tarde à trouver. Cependant Kaolack est la région où le commerce du cheval est plus actif avec des marchés de grande popularité comme Mabo, Missirah, Dingiraye et Mbirkilane. Elle reste aussi la

région la plus grande productrice d'arachide ; ce qui lui vaut le surnom de capitale du bassin arachidier.

1.2.4 Présentation de la région de Saint-Louis

Saint-Louis, première ville fondée par les Européens en Afrique occidentale fut un important centre pour le commerce de l'or, de la gomme arabique, de l'ivoire et des esclaves. Ses habitants eurent un statut de citoyens français en 1916. Elle devint la capitale politique des colonies françaises d'Afrique occidentale jusqu'en 1902, puis capitale du Sénégal et de la Mauritanie. Elle resta un important comptoir commercial français jusqu'en 1957 (TRAORE, 1979).

Aujourd'hui, la principale activité économique de la région est la pêche. C'est ainsi que la communauté des pêcheurs de Saint-Louis est l'une des plus importantes de l'Afrique de l'Ouest. La ville de Saint Louis regorge d'importants sites touristiques comme en témoigne son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les cultures maraichères et la riziculture sur la vallée du fleuve sont les principales spéculations (AÏDARA 2004). Saint-Louis n'est pas une grande région agricole ; du moins arachidière. Cette situation est reflétée par la minorisation ou l'absence du commerce des équidés dans la plupart des marchés hebdomadaires bien qu'ils soient de grande renommée. Mpal est la seule localité qui enregistre des effectifs significatifs de chevaux dans son marché.

1.2.5 Région de Dakar

Ancienne capitale de l'Afrique occidentale française (AOF), Dakar est aujourd'hui celle de la République du Sénégal. Sa situation à l'extrémité occidentale de l'Afrique, sur l'étroite presqu'île du Cap-Vert, a favorisé l'installation des premiers colons, puis le commerce avec le Nouveau Monde, et lui a conféré une position privilégiée à l'intersection des cultures africaines et européennes (SINOUE, 1999).

En même temps que l'urbanisation, le secteur tertiaire s'est développé avec les sièges sociaux de grandes sociétés de transport et de télécommunication ainsi que

de grandes banques. Point d'entrée au Sénégal, pratiquement incontournable, Dakar reçoit souvent la première, tout voyageur se rendant dans le reste du pays. C'est aussi le port d'embarquement pour l'île de Gorée, destination touristique par excellence.

Présent dans tout le pays, le secteur informel est particulièrement actif à Dakar, notamment dans le commerce.

L'agriculture et l'élevage surtout de type intensif s'y pratiquent, mais surtout dans les zones périurbaines notamment dans le département de Rufisque (NDIONE 1993).

A la différence des autres régions, les marchés hebdomadaires de Dakar sont de types quasi urbains où le bétail n'a pas sa place. Par contre il existe des lieux fixes et bien connus de tous pour le commerce des ruminants. Cependant, dans la région, il n'existe pas de marché physique pour la commercialisation des équidés ; les transactions se font quelque soit la race de bouche à oreille et entre personnes du même secteur.

1.3 Cibles de l'enquête et échantillonnage

Le choix porté sur les régions de Dakar, Kaolack, Louga, Saint Louis et Thiès découle d'une concertation avec la DEq mais aussi des possibilités de séjour pour les besoins de l'enquête. Dans ces différentes régions, les recherches sont orientées vers tous ceux qui mènent une activité liée au cheval. C'est ainsi que les premières cibles sont les services vétérinaires publics qui sont détenteurs de données officielles concernant les effectifs et les flux des animaux en général et de chevaux en particulier. Outre les vétérinaires du public, leurs confrères du privé sont sollicités.

Après les vétérinaires, les investigations sont orientées sur les responsables des organisations de sports équestres ou de traction équine, mais aussi ceux de haras privés et nationaux.

Cependant l'accent est mis sur les acteurs du commerce chevalin au niveau des marchés hebdomadaires. C'est ainsi qu'un échantillonnage exhaustif est réalisé avec comme objectif d'interroger 10 à 15 acteurs par marché suivant la taille de ce dernier.

D'autres personnes qui s'activent dans le parage des ongles et la tonte des crins des chevaux sont aussi abordées de même que des vendeurs de pièces d'harnachement et de médicaments. Les relations entre les métiers exercés et l'appartenance à une ethnie ou à une caste donnée ont été aussi aux sujets des enquêtes.

1.4 Déroulement des enquêtes et support

- **Déroulement des enquêtes**

Le travail a débuté par des réunions avec les autorités de la direction de l'élevage équin (DEq) pour identifier la zone d'étude et fixer les critères de recherche. Par la suite, à travers des appels téléphoniques et des correspondances par le biais du réseau intranet du Ministère de l'Elevage (MINEL), les inspecteurs régionaux et les chefs de poste vétérinaire ont été sensibilisés sur la présente étude et ont reçu les questionnaires. Une visite auprès de ces responsables sanitaires a permis de récupérer les fiches et collecter d'autres informations complémentaires.

Les chefs de postes vétérinaires, en plus de constituer une cible de l'enquête, ont facilité l'accès aux marchés et la mise en confiance des acteurs qui ne sont pas facilement abordables par une personne étrangère. C'est ainsi que dans la période de Janvier à Avril 2009, neuf marchés hebdomadaires dont Touba-Toul, Sagatta gueth, Sagatta dioloff, Dahra dioloff, Mabo, Missirah, Dinguiraye, Mbirkilane et Mpal ont été visités pour les besoins de l'enquête.

- **Support des enquêtes**

Pour servir de support aux enquêtes, des fiches au nombre de trois ont été confectionnées.

La première fiche est destinée aux vendeurs et comprend, après l'identification de ces derniers, quatre parties que sont : la composition et le mode d'acquisition du

cheptel, les modalités de commercialisation du cheval, les charges du vendeur et la destination des fonds issus de la vente des animaux, les problèmes rencontrés et les recommandations pour une meilleure organisation de la filière équine.

La seconde fiche d'enquête cible les acheteurs et elle met l'accent sur les facteurs qui ont guidé le choix porté sur le cheval et les services auxquels il est destiné avant de finir par recueillir les recommandations de l'acteur.

La dernière fiche est destinée au haras et écuries et elle comprend trois parties : la première parle de la composition et du mode d'acquisition des chevaux, la seconde de la destination des fonds issus des activités équestres et la troisième permet de recueillir les recommandations.

Ces fiches sont ensuite testées au marché le plus proche de Dakar à savoir Touba-toul pour ensuite y apporter des améliorations grâce à l'appui technique et financier de la DEq. Après dépouillement, des statistiques descriptives, fréquences et moyennes, sont calculées.

1.5 Limites de l'étude

Les principales difficultés rencontrées se situent d'abord au niveau de la période d'enquête qui n'est pas très propice car elle se situe à quelques mois de la fin de l'hivernage, ensuite à connaître précisément les circuits suivis par les chevaux et la localisation géographique et temporelle des marchés hebdomadaires, enfin à l'étude des comptes des acteurs du commerce de cheval.

1.5.1 Période d'enquête

Les enquêtes réalisées entre Janvier et Avril coïncident avec une période où les marchés de chevaux ne sont pas à leur plus grande affluence ; ce qui minimise donc le nombre d'acteurs à interroger. En effet, les mouvements de chevaux sont plus significatifs entre les mois de Mai et Août, période de préparation et d'activité champêtre.

1.5.2 Circuits suivis par les chevaux et marchés hebdomadaires

Les facteurs géographiques et les activités de production des hommes connaissant des modifications que les mouvements d'animaux en général et de chevaux en particulier suivent dans le temps et dans l'espace, de ce fait il est difficile de présenter avec exactitude les circuits suivis par ces animaux ; circuits que les autorités sanitaires elles-mêmes affirment avoir peu maîtrisé. En effet plus de 70% des commerçants de chevaux ne passent pas par les postes vétérinaires. Cette situation rend difficile le contrôle des mouvements chevalins et par conséquent la prophylaxie et l'éradication des maladies équinés. Toutefois, le constat est que la grande circulation reste dans le bassin arachidier, mais n'empêche, il existe de grands pôles d'attraction d'où partent aussi les chevaux dans toutes les directions du pays et même à l'étranger.

Une autre limite rencontrée concerne les jours de marché qui peuvent changer au cours des années et amener des confusions de la part de nos informateurs. De plus certaines localités ont des jours pour le commerce de bétail différent de celui des produits manufacturés.

1.5.3 Pratiques de vente et étude des comptes des acteurs

En plus de son caractère informel, le commerce de cheval se pratique dans une grande discrétion. En effet acheteur et vendeur s'éloignent de toutes les personnes étrangères pour décider du prix et du mode de paiement de leur animal. De ce fait, le commerce de cheval dans les marchés hebdomadaires ne présente pas de moyens fiables pour vérifier si les chiffres avancés par les acteurs sont exacts, car aucune pièce justificative n'est disponible. C'est ainsi que les résultats présentés sont basés sur des affirmations verbales des acteurs et le seul moyen disponible pour s'approcher des valeurs réelles reste de collecter le maximum d'avis.

Quant aux chevaux importés, les aspects lucratifs, prestigieux et honorifiques priment sur l'aspect économique. De plus leurs propriétaires trouvent toujours le moyen de ne pas montrer les factures pour tenir secrète la valeur de leur cheval.

La grande discrétion et le caractère informel dont souffre le secteur de la commercialisation du cheval rendent difficile l'étude des comptes des différents acteurs. En effet, les comptes des propriétaires de chevaux sont plus faciles à manipuler car les autres acteurs à savoir les intermédiaires et les convoyeurs n'ont pratiquement pas de charges qui leur sont imputées.

CHAPITRE 2 : Présentation des résultats

Ce chapitre présente les résultats des enquêtes au niveau des marchés hebdomadaires. Les informations sont surtout axées sur les prix des animaux, les comptes et réseaux d'acteurs, les pratiques de vente et critères de choix des acheteurs de chevaux et enfin les différentes directions prises par les mouvements de chevaux. Cependant, en Afrique en général et au Sénégal en particulier, il est inadmissible d'étudier le commerce de bétail sans prendre en compte son aspect spatial et temporel que reflète parfaitement l'organisation des marchés hebdomadaires.

2.1 Historique et organisation des marchés ruraux

En concomitance avec le commerce de l'arachide et leurs points d'échange, un réseau de marchés périodiques s'est développé avec vigueur, avec des prémises remontant à la période coloniale. Les marchés ruraux les plus anciens sont nés durant la période coloniale et, pour quelques-uns d'entre eux, les temps précoloniaux. Van Chi-Bonnardel cité par Ly (2003) rapporte la création du *Marbat* de Louga entre 1900 et 1905. Keur Samba Kane et Touba Toul ont eu quant à eux une reconnaissance administrative au sortir de la guerre de 1914-1918.

Après la dislocation de l'économie de traite, les marchés ruraux périodiques qui existaient et s'étaient développés aux carrefours des flux commerciaux concernant les produits autres que l'arachide, ont connu leur âge d'or. Le bétail a joué un grand rôle dans cette émergence d'autant plus que les systèmes pastoraux s'ouvraient progressivement à l'économie marchande avec les interventions étatiques et internationales sous forme de projets de développement de l'élevage consécutif à la sécheresse en zone sylvopastorale, d'une part, et d'autre part, les nouveaux besoins qui accompagnaient la sédentarisation progressive des populations pastorales.

De grands marchés de l'avant-indépendance qui avaient été marginalisés des réseaux du commerce des escales allaient connaître un nouvel essor après 1960. Cet essor fut possible, le plus souvent, grâce à la vente de bétail qui apparaissait comme

une spéculation toujours négligée par l'Etat bien que très présente dans les terroirs du bassin arachidier.

Les circuits de marché ruraux se sont constitués et développés dans l'espace et le temps. Les circuits régionaux identifiés dans le Cayor et le Sine avaient pour pôles Touba-Toul, Lambaye et Mbafaye. En dessous des grands circuits qui sillonnent tous les marchés, existent aussi de petits circuits qui sont tracés dans des espaces limités entre des marchés d'affluence moyenne. Il se forme ainsi entre les marchés des circuits hebdomadaires qui reflètent souvent une grande complémentarité entre les marchés. Cette complémentarité donne un maillage spatial et temporel qui permet aux producteurs ruraux d'avoir un accès proche et régulier aux réseaux de commercialisation pour leur offre de produits agricoles et leur demande de produits de consommation domestiques ou d'intrants.

Chaque marché se tient un jour déterminé de la semaine, de sorte que les commerçants puissent se déplacer d'un lieu à un autre, tous les deux ou trois jours. Il existe aussi plusieurs circuits possibles entre marchés ruraux qui s'articulent en fonction des marchés les plus importants qui sont ceux qui ont un rayonnement régional le plus vaste et l'afflux le plus important.

Certains marchés hebdomadaires ont été d'abord des marchés à bétail situés sur les axes traditionnels que suivait le bétail de la zone sylvopastorale vers Dakar. En effet, dès le début du siècle, des axes de convoyage du bétail furent bien organisés et très fréquentés. Les axes nord les plus importants prenaient leur origine en Mauritanie, au Soudan (actuellement Mali) et convergeaient vers le Sénégal et Dakar. Ces routes traversaient les principaux marchés situés à proximité des zones sylvopastorales (Louga, Dahra, Mbacké). Elles étaient des points de collecte et de transactions.

Les marchés primaires localisés au niveau des zones de production, constituent toujours les lieux de premières rencontres entre les producteurs et les commerçants de bétail ou leurs collecteurs. Ensuite, les animaux achetés en fonction des disponibilités offertes et après les activités de prospection qui peuvent être

importantes, sont acheminés sur pied aux marchés secondaires qui sont des centres de regroupement et de tri des animaux destinés aux marchés terminaux.

Du Djoloff, les animaux en particulier les ruminants, suivaient la route Dahra, Sagatta, Mbacké-Baol, Ndoulo, Diourbel, Bambey, Khombole puis vers Dakar. Quant aux chevaux, ils quittent le nord et l'est du pays pour aller au centre et à l'ouest. De Diourbel, le tri se faisait et les animaux pouvaient prendre diverses routes vers les zones sèches et les terroirs où se pratiquait une intégration agriculture-élevage valorisant la force et la fumure animale. Les évolutions et les modifications conjoncturelles des axes du bétail, consécutives aux sécheresses n'ont cependant réduit que très peu l'importance de ces marchés. Il faut tout juste noter que les marchés ruraux en se densifiant ont contribué à l'accélération des échanges du bétail surtout celui des petits ruminants.

De simples points de collecte et de passage, des marchés hebdomadaires sont devenus progressivement des lieux de spéculation et de transaction. Il est significatif d'observer la déchéance économique de Khombole, ancienne escale, au profit de Touba Toul, village siège d'un marché hebdomadaire, pour se convaincre du dynamisme des marchés ruraux et de leur part essentielle dans la nouvelle circulation des biens et des personnes après le démantèlement des réseaux étatiques et formels centrés sur l'arachide.

Aujourd'hui, avec leur essor et leur développement comme principaux lieux d'échanges, les marchés ruraux sont devenus de véritables marchés de transposition de marchés de type quasi-urbain en zone rurale. Généralement ces marchés ne sont pas spécialisés et ils sont structurés en trois composantes principales bien délimitées, dans leur emplacement. C'est ainsi que l'on peut distinguer : le secteur des produits agricoles (arachide, mil, niébé, bissap, bouye, autres fruits saisonniers), le secteur des produits domestiques manufacturés (habillement, pacotille, petit matériel, etc.) et le secteur du bétail qui peut aussi être segmenté en fonction des espèces (LY 2000).

2.1.1 Les marchés hebdomadaires de la région de Louga

2.1.1.1 Sagatta Gueth

Sagatta Gueth est un des arrondissements du département de Kébémér. Cette localité abrite un marché et un foirail hebdomadaires qui se tiennent chaque mercredi. Dans ce foirail, le commerce de chevaux occupe à côté de celui des ruminants une importante place même si son organisation laisse à désirer.

Les acteurs de ce commerce sont surtout des intermédiaires et quelques rares propriétaires de 1 à 5 chevaux. Plus de 60% de l'effectif chevalin est constitué de poulains de 9 mois à 3 ans. Ces animaux proviennent de plusieurs horizons dont les marchés de la région de Saint Louis (surtout Mpal) et ceux de la région de Kaolack (Mabo, Dinguiraye, Mbirkilane). Quelques uns, qui n'ont pas trouvé d'acquéreur, repartent dans ces précédentes localités et la plus grande partie continue vers Touba pour la traction hippomobile urbaine et les autres marchés de la région de Dioubel.

Parallèlement au commerce de cheval, d'autres agents s'activent dans la vente de matériel d'harnachement (colliers, sangles, harnais etc....) et des médicaments (antiparasitaires, antibiotiques). D'autres prestataires de services sont aussi présents pour tailler les ongles ou la crinière des chevaux ; ce qui participe à l'esthétique et facilite la vente du cheval. Ce marché hebdomadaire accueille une centaine de chevaux tous les mercredis et une trentaine s'y vend.

2.1.1.2 Dahra Diolof

Le marché hebdomadaire de Dahra qui se tient tous les dimanches a une dimension plus que nationale car il est sous régional. Ce marché doit sa popularité à son foirail de ruminants. Dans ce grand rassemblement, le commerce de cheval mobilise des acteurs venant surtout de la région de Louga mais aussi de tout le reste du pays et même de la sous région.

Les chevaux présents dans ce marché viennent surtout des départements de Linguère, Louga, Matam et Podor. Ils repartent pour la plupart à Saint-Louis et à Touba pour la traction hippomobile urbaine avec les calèches, à Richard-Toll pour

le transport du riz et de sa paille en charrette, à Kaolack, Kaffrine et Tambacounda pour les besoins de l'agriculture. D'autres sont exportés vers la Mauritanie et la Gambie.

A Dahra, peu de jeunes chevaux sont trouvés ; l'essentiel des animaux est constitué d'adultes avec une prédominance sur le plan des effectifs d'un sexe ou l'autre en fonction des périodes de l'année. En effet à l'approche de l'hivernage, les femelles sont majoritaires mais durant la saison sèche les chevaux mâles sont plus rencontrés du fait que la plupart des clients cherchent un animal pour le transport.

2.1.1.3 Sagatta Dioloff

La communauté rurale de Sagatta Dioloff fait partie de l'arrondissement de Dahra et du département de Linguère. Le marché de cette localité est d'une taille et d'une organisation moins importantes comparé à ceux de Dahra et de Sagatta Gueth. Ici, contrairement aux autres marchés précédemment décrits, la séparation des secteurs fait défaut. Bétail, aliment, habits et autres produits manufacturés sont disposés dans un ordre qui laisse à désirer.

Ce marché qui se tient le vendredi ne connaît pas un grand rayonnement du fait de sa proximité spatiale et temporelle de Dahra. Les effectifs de chevaux dépassent rarement la vingtaine de têtes. Ces animaux proviennent principalement de Dahra et repartent dans cette même localité.

2.1.2 Les marchés hebdomadaires de la région de Thiès

2.1.2.1 Touba Toul

Touba Toul est un village situé dans le département de Thiès et l'arrondissement de Thiénaba. Ce village abrite un marché de renommée internationale car il accueille chaque Samedi des acteurs venant de plusieurs pays de la sous-région (Gambie, Mauritanie, Guinée...).

Touba Toul est l'un des plus grands marchés physiques à bétail du pays. Le commerce du cheval y occupe une place de choix et fait partie de ce qui porte au plus haut rang la réputation de ce marché. Chaque samedi une centaine de chevaux peut s'y vendre.

Pour veiller à la sécurité et à la meilleure marche de leurs activités, les commerçants du marché équin ont mis en place des règles et ont choisi en leur sein une autorité qui est un chef de marché.

Le chef de marché, avec son équipe, est chargé de la délivrance et de l'enregistrement des actes de vente. Il règle à son niveau les différends pour que les acteurs n'arrivent pas au niveau de la police et des autorités judiciaires.

Les commerçants de ce marché sont en général des intermédiaires qui ont sous leur contrôle 1 à 4 chevaux par jour de marché. Ils n'ont pas de choix particuliers concernant le sexe ou l'âge des animaux qu'ils gèrent ; ils ne mettent au devant que l'embonpoint et le bénéfice qu'ils peuvent tirer de la vente de chaque animal.

Les chevaux qui y sont présentés proviennent de différents horizons mais surtout de l'Est et du Nord du pays. Les lieux de provenance évoqués sont surtout : Missirah (dans la région de Kaolack) et Mbar (dans la région de Fatick). Les races locales sont les seules rencontrées dans ce marché.

Touba Toul peut être considéré comme un marché terminal car les acheteurs qui s'y rendent sont surtout ceux qui cherchent des chevaux pour l'agriculture ou la traction hippomobile urbaine à Thiès, Rufisque et Dakar.

2.1.3 Les marchés hebdomadaires de la région de Kaolack

2.1.3.1 Mabo, Missirah, Dingiraye et Mbirkilane

Situés respectivement dans les départements de : Kaffrine, Niourou et Kaolack, Mabo, Missirah, Dingiraye et Mbirkilane se tiennent dans le même ordre le mercredi, le jeudi, le samedi et le dimanche. Ces localités abritent les plus grands et les plus dynamiques marchés de chevaux du pays. Avec comme centre Mbirkilane, il s'est formé un circuit intra-marché dans la région (figure 4). Cependant, bien qu'ils soient des marchés très populaires, il n'existe pas de grandes structures qui puissent regrouper les agents. La seule autorité reconnue, en l'occurrence le chef de marché, se charge de l'établissement des contrats de vente moyennant 500 FCFA de la part du vendeur. Des frais de stationnement de 1000 FCFA par troupeau sont réclamés; mais l'application reste un grand problème dans tous les marchés.

Une autre particularité dans la région de Kaolack est que dans tous ces marchés les secteurs réservés aux chevaux bénéficient d'une nette séparation avec ceux des ruminants et des autres produits manufacturés, sans doute du fait de leurs très grands effectifs.

Ces quatre marchés peuvent être classés comme primaires ou marchés d'approvisionnements par rapport aux autres marchés de tout le bassin arachidier, car des chevaux de tout âge y sont rencontrés en grand nombre. Comme tous les marchés d'équidés du pays, ils battent leur plein à l'approche des travaux champêtres.

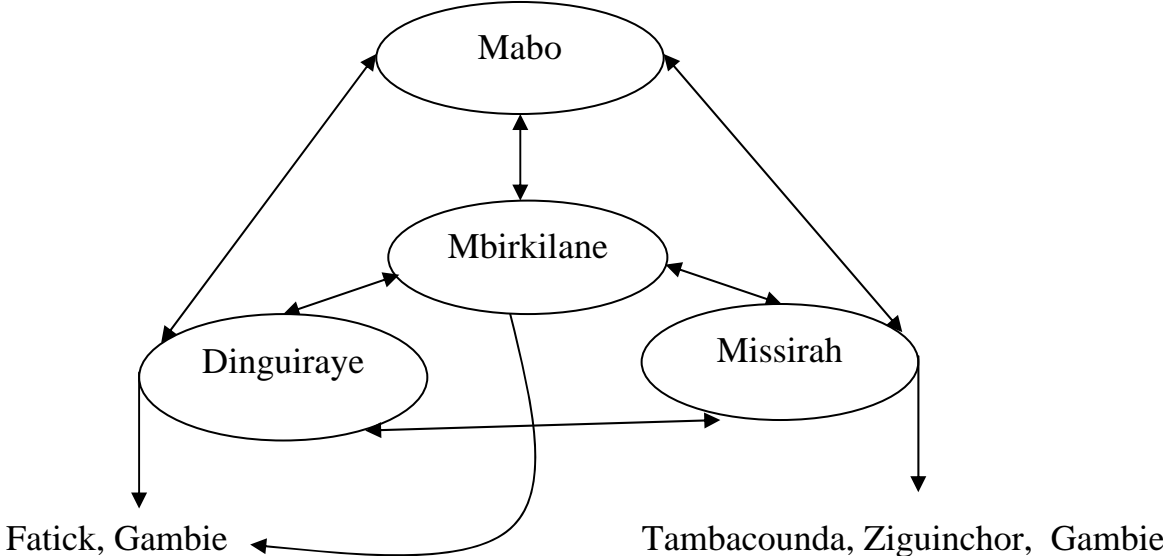


Figure 4: Mouvements de chevaux à Kaolack

2.1.4 Les marchés hebdomadaires de la région de Saint-Louis

2.1.4.1 Mpal

Situé à quelques 40km de la ville de Saint-Louis, le marché de Mpal se tient le lundi et le vendredi. Le bétail et les chevaux sont surtout présents le vendredi. Les effectifs chevalins y dépassent rarement la vingtaine de têtes en provenance pour la plupart des villages environnants et de Sagatta Gueth (région de Louga). Ces chevaux repartent vers Richard-Toll pour la traction et le marché de Sagatta pour avoir plus de chance de trouver un acquéreur. Dans ce marché les chevaux ne bénéficient pas, comme dans les régions de Louga et Kaolack, de place qui leur est réservée, mais sont mêlés dans la masse avec les ruminants. Les transactions s'y effectuent surtout entre commerçants pour préparer les marchés environnants comme Sagatta et Dahra. Mpal peut être classé comme un marché primaire ou de collecte.

2.1.5 Région de Dakar

C'est dans la région de Dakar que l'étude de la filière équine prend une image toute particulière car évoluant sur deux phases différentes. D'un côté le domaine des courses et des loisirs qui est l'apanage des races importées et métissées, et de l'autre côté les étalons autochtones qui occupent le secteur de la traction. Cependant dans la région, il n'existe pas de marché physique pour la commercialisation des équidés ; les transactions se font quelque soit la race, de bouche à oreille et entre personnes du même secteur. Les prix des chevaux locaux y sont nettement plus élevés que dans le reste du pays et les choix concernant l'âge et le sexe très restreints car il n'ya que des mâles adultes avec des prix variant entre 400 et 700 milles FCFA. Pour ce qui est des races étrangères, même s'il existe dans les écuries des jeunes et des femelles, ces dernières ne sont pas commercialisées car formant le noyau reproducteur.

Les chevaux de trait rencontrés à Dakar viennent pour la plupart des régions de Thiès, Dioubel et Kaolack où ils repartent pendant l'hivernage pour les travaux champêtres. Ces mouvements, d'ailleurs sont à contrôler de près car ils sont

souvent à l'origine de l'échec des programmes de contrôle et de lutte contre les pathologies équinés.

2.2 Prix du cheval en fonction du marché de l'âge et du sexe

Les prix minimum, moyen et maximum en FCFA des chevaux de chaque marché visité sont représentés dans les tableaux suivants. L'âge et le sexe sont les critères pris en compte.

Tableau VIII : Prix du cheval au marché de Touba Toul

Prix (milles FCFA) Age	minimum		moyenne		Maximum	
	mâle	femelle	mâle	femelle	mâle	femelle
9 mois à 18 mois	190	130	225	175	260	220
2 ans à 7 ans	220	200	410	245	600	290
8 ans et plus	100	80	300	140	500	200

Tableau IX : Prix du cheval au marché de Sagatta Gueth

Prix (milles FCFA) Age	minimum		moyenne		Maximum	
	mâle	femelle	mâle	femelle	mâle	femelle
9 mois à 18 mois	120	100	180	150	240	200
2 ans à 7 ans	210	200	305	230	400	260
8 ans et plus	90	65	195	97,5	300	130

Tableau X : Prix du cheval au marché de Sagatta Dioloff

Prix (milles FCFA) Age	minimum		moyenne		Maximum	
	mâle	femelle	mâle	femelle	mâle	femelle
9 mois à 18 mois	190	150	220	185	250	220
2 ans à 7 ans	220	210	285	245	350	280
8 ans et plus	110	70	220	120	330	170

Tableau XI : Prix du cheval au marché de Dahra Dioloff

Prix (milles FCFA) Age	minimum		moyenne		Maximum	
	mâle	femelle	mâle	femelle	mâle	femelle
9 mois à 18 mois	180	150	215	185	250	220
2 ans à 7 ans	210	200	455	250	700	300
8 ans et plus	150	80	237,5	152,5	325	225

Tableau XII : Prix du cheval au marché de Dinguiraye

Prix (milles FCFA) Age	minimum		moyenne		Maximum	
	mâle	femelle	mâle	femelle	mâle	femelle
9 mois à 18 mois	100	90	175	145	250	200
2 ans à 7 ans	200	200	350	225	500	250
8 ans et plus	90	60	195	105	300	150

Tableau XIII : Prix du cheval au marché de Mbirkilane

Prix (milles FCFA) Age	minimum		moyenne		Maximum	
	mâle	femelle	mâle	femelle	mâle	femelle
9 mois à 18 mois	100	90	165	152,5	230	215
2 ans à 7 ans	190	150	345	225	500	300
8 ans et plus	100	60	225	95	350	130

Tableau XIV : Prix du cheval au marché de Mabo

Prix (milles FCFA) Age	minimum		moyenne		Maximum	
	mâle	femelle	mâle	femelle	mâle	femelle
9 mois à 18 mois	115	90	172,5	120	230	150
2 ans à 7 ans	200	200	300	225	400	250
8 ans et plus	80	60	190	105	300	150

Tableau XV : Prix du cheval au marché de Missirah

Prix (milles FCFA) Age	minimum		moyenne		Maximum	
	mâle	femelle	mâle	femelle	mâle	femelle
9 mois à 18 mois	110	100	170	145	230	190
2 ans à 7 ans	205	200	302,5	225	400	250
8 ans et plus	100	60	200	95	300	130

Tableau XVI : Prix du cheval au marché de Mpal

Prix (milles FCFA) Age	minimum		moyenne		Maximum	
	mâle	femelle	mâle	femelle	Mâle	femelle
9 mois à 18 mois	120	90	175	120	230	150
2 ans à 7 ans	220	210	335	245	450	280
8 ans et plus	150	100	225	125	300	150

Tableau XVII : Prix du cheval de race locale à Dakar

Prix (milles FCFA) Age	minimum		moyenne		Maximum	
	mâle	femelle	mâle	femelle	mâle	femelle
9 mois à 18 mois	150	0	225	0	300	0
2 ans à 7 ans	200	0	475	0	750	0
8 ans et plus	180	0	315	0	450	0

Tableau XVIII : Prix du cheval de races étrangères et améliorées à Dakar

Prix (milles FCFA) Age	minimum		moyenne		Maximum	
	mâle	femelle	mâle	femelle	mâle	femelle
9 mois à 18 mois	800	900	1900	1950	3000	3000
2 ans à 7 ans	2500	3000	6250	5000	10000	7000
8 ans et plus	1000	9000	2000	5500	3000	2000

2.3 Les réseaux d'acteurs

En Afrique, les échanges commerciaux sont souvent fondés sur des réseaux d'acteurs qui ont une base ethnique, familiale ou de caste, linguistique ou religieuse. Ces modes d'organisation sont présents dans le milieu du commerce des équidés et du matériel de traction où chaque ethnie ou caste a des tâches qui lui sont réservées et qui se transmettent de père en fils.

C'est ainsi que les wolofs, les sérères, les peuls et les lawbés sont les principaux groupes ethniques rencontrés dans les marchés de bétail en général et de chevaux en particulier, même si leurs proportions peuvent varier en fonction des différentes localités. Au sein de ces ethnies, il existe des sous-unités ou castes que constituent les griots, les forgerons, et les cordonniers.

Loin de constituer des survivances d'économies anciennes, ces réseaux sont au contraire des structures dynamiques, joignant à la fois des opportunités offertes par l'économie moderne et des modes de fonctionnement économiques et sociaux des sociétés dont ils sont issus.

Ces réseaux permettent notamment l'établissement de la confiance et l'échange d'informations entre partenaires.

Tableau XIX : Profil ethnique des acteurs du commerce chevalin

Ethnie Marché	Wolof			Lawbé			Peul			Sérère			Ech
	T	I	C	T	I	C	T	I	C	T	I	C	
Touba-Toul	1	2	0	5	5	1	0	3	5	5	8	5	40
Sagatta G	4	6	1	0	2	0	0	1	4	1	0	1	20
Sagatta D	2	5	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	10
Dahra	1	3	0	0	3	1	2	3	2	1	0	0	16
Mabo	1	3	0	4	5	2	0	0	0	2	1	2	20
Missirah	3	7	1	2	3	1	0	0	1	1	2	1	22
Dinguiraye	3	4	1	3	4	1	0	0	1	3	2	2	24
Mbirkilane	7	10	1	3	4	0	0	0	2	2	2	3	34
Mpal	1	1	0	0	1	0	0	0	0	2	2	0	7
TOTAL	23	41	5	17	29	6	2	7	15	17	17	14	193
Effectifs	69			52			24			48			193
Fréquences%	35,75			26,94			12,44			24,87			100

T = troupeau, I = intermédiaire, C = convoyeur, éch = échantillon

2.3.1 Les ethnies

Le mot ethnies est défini par le dictionnaire Petit Larousse comme un «groupement de familles au sens large, qui possède une structure familiale, économique et sociale homogène et dont l'unité repose sur une langue, une culture et une conscience de groupe commune ». Il existe plusieurs ethnies au Sénégal mais ne seront citées que celles qui sont plus impliquées dans le commerce de bétail en général et des équidés en particulier.

Wolof

Les Wolofs vivent depuis toujours de l'agriculture. L'élevage est leur deuxième activité. Traditionnellement ils confient leurs troupeaux de vaches aux Peuls et élèvent toujours des ovins qu'ils utilisent souvent pour les sacrifices, ainsi que des volailles. Leur troisième activité traditionnelle est la pêche. Aujourd'hui on trouve

encore beaucoup de Wolofs agriculteurs, mais la plupart vivant dans les grandes villes du Sénégal où ils pratiquent le commerce (DIOF, 1983).

Leur effectif est le plus élevé de toutes les autres communautés. Ils sont présents dans tous les marchés et surtout ceux des régions de Louga et Kaolack.

Lawbé

Les Lawbés sont traditionnellement spécialisés dans l'artisanat, la sculpture sur bois. Ils fabriquaient des armes de combat (complétées par les forgerons), du matériel agricole, des ustensiles de cuisine, les ardoises pour l'école coranique. Les Lawbés sont de grands éleveurs d'ânes, car c'est avec ces animaux qu'ils se déplacent pour vendre leurs productions. Dans les villes, sur la place des grands marchés, ce sont eux qui vendent les ânes (BOILAT, 1984). Le commerce des ânes n'étant plus de nos jours très rentable, ceux qui détiennent les moyens l'associent ou virent au commerce de cheval.

Si les wolofs sont les plus fréquents, les lawbés eux sont les plus constants dans le commerce des équidés. La plus grande partie des acteurs dont la première activité est le commerce de cheval sont lawbés. Cependant, plusieurs membres de cette ethnie affirment que leur influence sur le commerce des équidés est de plus en plus faible du fait de la disparition progressive de la connotation ethnique des métiers que connaissaient les sociétés traditionnelles africaines et la très forte tendance à l'émigration.

Peul

D'après leurs légendes orales, les Peuls sont originaires de la vallée du Nil. La naissance du type peul apparaît durant l'Égypte antique, suite aux importants brassages ethniques s'étant opérés à partir de la Basse époque égyptienne avec l'Orient et la méditerranée, entre autochtones noirs et étrangers leucodermes. D'abord fixés à l'Est de l'Afrique en particulier en Égypte et au Soudan, ils vont entreprendre une migration est-ouest, en traversant la région du Sahara, jusqu'à atteindre la vallée du fleuve Sénégal, cohabitant avec diverses ethnies comme les Soninkés, Wolofs, Sérères (LAM, 1993).

Les Peuls sont essentiellement des éleveurs transhumants de vaches zébus et de chevaux. Les anciennes ethnies assimilées qui parlent le peul sont appelées *Haal Pulaaren*. Spécialistes du commerce de bovins, les peuls sont très peu fréquents dans les marchés de chevaux en tant que détenteurs de troupeaux. Cependant ils dominent avec les sérères le domaine du convoi.

Sérère

Les Sérères constituent l'une des plus anciennes populations du Sénégal. Partis des régions de la vallée du Nil, ils sont passés par le Gabou (région mythique) et se sont arrêtés au niveau de la vallée du fleuve Sénégal, région qui allait devenir le Tekrou, ensuite le Fouta-Toro. Les Sérères vont d'abord partir du Tékrour à l'époque de l'empire du Ghana, où ils ont fui l'islamisation, mais surtout la sécheresse, pour arriver définitivement dans les régions du Sine-Saloum où ils ont créé les deux royaumes sérères, le Sine et le Saloum avant de s'éparpiller dans tout le reste du pays. Les Sérères sont en partie, avec d'autres ethnies, les ancêtres des wolofs. Ndiadiane N'diaye, l'ancêtre des wolofs d'après la tradition orale, a reçu son nom, N'diaye, des Sérères (CISS, 1982).

Agropasteurs comme les wolofs, les sérères sont rencontrés dans tous les marchés ; surtout à Thiès, à Saint-louis et à Kaolack. Ils sont dans la plupart du temps, détenteurs de troupeaux et convoyeurs.

Parallèlement au commerce de chevaux proprement dit, d'autres acteurs participent au rayonnement des marchés et avec une séparation des secteurs fortement basée sur l'organisation en castes des sociétés africaines.

2.3.2 Les castes

Condamnées aux plus faibles rangs sociaux, les communautés dites de castes exercent les métiers considérés comme déshonorants pour la noblesse. Caractérisés par un esprit exclusif, les membres de la même caste se transmettent leurs métiers de père en fils.

C'est ainsi que la caste des **forgerons** *teugue* en wolof, communauté d'artisans, travaillant les métaux serait née progressivement entre les XVI^e et XVIII^e. Il serait pour beaucoup à l'origine, des Peulhs artisans venus du Fouta-Toro où ce type de caste était déjà en place, venus par vagues successives s'installer chez les Wolofs, qui les ont intégrés à leur ethnie, mais comme inférieurs dans la hiérarchie de par leur origine étrangère, et leur activité jugée déshonorante par les nobles ou *géers*. Par souci de conserver leur origine, et pour des raisons mystiques liées à leurs métiers, ils pratiquèrent l'endogamie, qu'ils ont toujours faite et se reconnaissent sur le plan patronymique par des noms comme : Thiam, Diaw, Lô, Dioum, Sow, Guissé, Tall, Mbow (DIOUF, 1983).

Dans les marchés hebdomadaires, ils sont chargés de la fabrication et de la vente des charrettes, selles, mors et leurs pièces de remplacement ainsi que d'autres matériels agricoles en fer. Ils sont les spécialistes en maréchalerie à travers le parage des ongles, la pose de ferrures et même en dentisterie et ostéopathie. Les forgerons sont aussi sollicités pour la cautérisation de zones infectées lors d'arthrites ou de lymphangite épizootique équine.

Les cordonniers, *Oudé*, occupent le secteur du matériel d'harnachement où ils présentent : Bricol, licol, harnais cravache etc. **Les griots**, *guewell*, eux aussi font le même matériel que les cordonniers mais cette fois-ci en plastique ou en tissu (coton ou synthétique).

Un autre métier qui apparaît banal est de nos jours entrain de voir un grand essor du fait des gains importants qu'il engendre (2000 à 6000 FCFA/jour) : il s'agit de la **tonte des crins des chevaux**. Cette activité qui ne demande pas beaucoup d'investissement (une à deux paires de ciseaux) à l'avantage de pouvoir se faire en ambulatoire.

2.3.3 Âge des acteurs du commerce de chevaux

Un fait marquant est que le commerce de chevaux est une pratique d'hommes adultes qui, pour la grande majorité, dépassent la quarantaine d'années. D'autre

part c'est un métier qui est assez pénible de sorte que les vieilles personnes (plus de 60 ans) sont réduites aux rôles de chefs de marchés et membres des commissions de régulation de cette activité.

Tableau XX : Estimation de l'âge des acteurs

Age Marché	Inferieur à 40 ans	Etre 40 et 60 ans	Supérieur à 60 ans	Echantillon
Touba-Toul	4	26	10	40
Sagatta G	5	11	4	20
Sagatta D	6	4	0	10
Dahra	1	10	5	16
Mabo	7	11	2	20
Missirah	6	16	0	22
Dinguiraye	12	9	3	24
Mbirkilane	9	17	8	34
Mpal	0	7	0	7
TOTAL	50	111	32	193
Fréquences%	26	57	17	100

2.4 Les comptes des agents : charges, marges et excédents

L'analyse comptable de la filière amène à étudier les prix des produits et les charges des différents acteurs du commerce chevalin dans les marchés hebdomadaires. C'est ainsi que les marges journalières, hebdomadaires et annuelles sont déterminées grâce à des enquêtes auprès d'un échantillon représentatif (193 acteurs) afin de mieux juger de la rentabilité du commerce de chevaux.

2.4.1 Les charges directes des propriétaires de chevaux

Pour ne pas dire éleveurs de chevaux car terme trop spécialisé, les propriétaires de chevaux sont chargés de la collecte et de la vente de ces animaux à travers les réseaux des marchés hebdomadaires.

Parfois ils assurent seuls toutes les étapes de la collecte à la vente en passant par le convoyage de leurs troupeaux. Cependant ils peuvent être aidés en cela par les convoyeurs et les intermédiaires. Dans le cas où la vente du cheval est confiée à un intermédiaire, plusieurs modalités de rémunérations sont disponibles selon les règles établies par consensus dans chaque marché ou les relations d'amitié, de parenté et de confiance entre les acteurs.

Dans certains marchés, surtout ceux de la région de Kaolack, le propriétaire s'entend sur un prix avec l'intermédiaire. Ce dernier cherchera à revendre le cheval avec le maximum de surplus possible qui sera sa rémunération. Dans d'autres marchés, le revendeur bénéficie d'une somme de trois à dix milles francs selon le prix de vente de l'animal et de la générosité du propriétaire.

En général, le prix de vente d'un cheval local est obtenu en ajoutant à son prix d'achat 10% de sa valeur. La rémunération de l'intermédiaire, elle, fait 1,5% du prix de vente du cheval.

On peut aussi être amené à calculer les coûts indirects : assurances (A) et frais financiers (FF). En particulier, les frais relatifs aux tontines ou au remboursement des crédits sont à prendre en compte.

Mais, dans les marchés ruraux africains où le commerce a un caractère informel, les agents commerciaux ne tiennent pas de comptabilité détaillée. Nous nous bornerons souvent donc à prendre en compte seulement les coûts directs (**CD**) qui se résument en consommation intermédiaire (**CI**), salaires et charges sociales (**S**): $CD = CI + S$ (tableau XXI).

Tableau XXI : Compte de résultat type pour un propriétaire de cheval

Rubrique	composantes	Montant (FCFA)
Consommation intermédiaire (CI)	Abreuvement+aliment	300
	Transport personnel	700
	Corde	200
	médicament	500
	Restauration	500
	Sous total	2 200
Salaires et charges sociales (S)	Convoyage	2 000
	laissez-passer	1 000
	Certificat de vente	500
	Rémunération de l'intermédiaire	3 000
	Sous Total	6 500
Charges directes	CD	8 700
Marge commerciale	Prix d'achat	200 000
	Prix de vente	220 000
	MC	20 000
Gain net	GN/jour	11 300
	EB/semaine	22 600
	EB/année	1 175 900

2.4.2 Les marges et excédents des propriétaires

On définit la Marge Commerciale (MC) comme la différence entre le prix de vente (Pvente) et le prix d'achat (Pachat): $MC = P_{vente} - P_{achat}$. Le gain net ou profit d'un acteur est égal à la marge commerciale moins les coûts. On estime le gain net (GN) comme la différence entre la marge commerciale et les charges ou coûts directs (CD): $GN = MC - CD$.

Le Gain Net sert à montrer si une activité est très rémunératrice ou non.

Il peut arriver qu'on ait une marge commerciale élevée, mais que le gain net soit très faible ou négatif ; c'est le cas lorsque les charges sont élevées. Donc ce n'est pas parce que les marges commerciales sont élevées que les commerçants s'enrichissent. Par exemple dans la présente étude, il est supposé qu'un éleveur vend un cheval par jour de marché et du fait des distances considérables entre les marchés il n'est possible que de faire en moyenne 2 marchés par semaine. Si un cheval acheté à 200 000 FCFA est revendu à 220 000 FCFA, le gain net journalier fait 11 300 FCFA et 1 175 900 FCFA annuellement (tableau XXI).

En résumé : le gain net ou profit est égal au produit des ventes moins les charges ou coûts.

2.4.3 Les charges et marges des intermédiaires

Les intermédiaires sont les agents qui courent le moins de risques. Le total de leurs coûts est inférieur à la consommation intermédiaire du propriétaire car pour la plupart du temps ces charges reviennent aux propriétaires de chevaux ; ce qui signifie que, hormis la restauration et la taxe journalière, aucune charge ne leur est propre. En effet ils ne sont que des relais, des hommes de confiance, à qui les acheteurs et les propriétaires de chevaux confient leur argent ou leurs animaux pour faire les transactions dans les meilleures conditions. Leur rémunération est fonction des règles établies dans chaque marché, des relations sociales et d'amitié entre eux et le propriétaire de l'animal, mais en général si on suppose qu'un cheval est vendu à 220 000, l'intermédiaire gagne 3 000 FCFA, ce qui donne un excédent brut hebdomadaire pour 4 chevaux vendus de 6 000 FCFA et un gain net annuel de 312 000FCFA.

Tableau XXII : Compte de résultat type pour un intermédiaire

Rubrique	composantes	Montant (FCFA)
Consommation intermédiaire (CI)	Abreuvement+aliment+bain	200
	Transport personnel	500
	Restauration	500
	Sous total	1 200
Charges sociales (S)	Taxe journalière	300
Charges directes	CD	1 500
Marge brute	MC	3 000
Excédent brut	GN/jour	1 500
	GN/semaine	6 000
	GN/année	312 000

2.4.4 Les charges et marges des convoyeurs

Comme les intermédiaires, les convoyeurs n'ont que leur restauration comme charge propre. Leur rémunération se négocie selon le nombre de tête à conduire et la distance à parcourir. Ils demandent entre 2 000 et 10 000 FCFA /tête.

Pour 7 chevaux conduits par semaine, le gain net est de 9 800 FCFA et de 509 600 FCFA l'année

Tableau XXIII : Compte de résultat type pour un convoyeur de cheval

Rubrique	composantes	Montant (FCFA)
Consommation intermédiaire (CI)	Abreuvement+aliment	100
	Transport personnel	0
	Restauration	500
	Sous total	600
Charges sociales (S)	Taxe journalière	0
Charges directes	CD	600
Marge brute	MC	2000
Excédent brut	GN/jour	1400
	GN/semaine	9 800
	GN/année	509 600

2.5 Les critères de choix des chevaux et croyances africaines

L'extérieur du cheval est un élément chargé d'histoire et de croyances mythiques au Sénégal, surtout dans les régions du centre. La robe, les marques blanches et les zones de dépigmentation ont une forte influence sur les choix des acheteurs et les prix des chevaux.

2.5.1 Robes

La robe d'un cheval représente la couleur de celui-ci. Les robes sont très variées et sont des moyens d'identification. Aussi, font-elles l'objet d'une classification réglementée, d'un vocabulaire précis et surtout constituent avec les marques des éléments chargés de croyances et donc déterminants dans la valeur monétaire du cheval. Les noms des robes sont basés sur les couleurs des poils et des crins. Il existe de nombreuses dénominations mais ne seront prises en compte que celles qui sont plus rencontrées au Sénégal.

En effet lorsque les poils et crins sont blancs, le cheval est de robe blanche, *mbeye* en wolof. Les acheteurs ne les apprécient pas favorablement, sauf dans les cas de sacrifices ou les rituels exigeant un cheval blanc. Ils sont très sujets aux affections dermiques et nécessitent beaucoup de soin surtout quand ils sont albinos; c'est pour ces raisons qu'ils n'étaient que la propriété des familles royales, un signe pour reconnaître la noblesse et la grande fortune.

Des poils et crins noirs désignent un cheval noir, *mbongue*; cependant quand il a un mélange de poils blancs et noirs il est gris, *khath*. La plupart des chevaux qui ont une apparence blanche étaient auparavant d'une robe grise ou noire. Le cheval gris est difficile à débourrer selon les croyances africaines. De la même manière, les chevaux tout noirs sont extrêmement rares.

Quand un cheval a des poils et crins marron et les extrémités des membres noirs on, dit qu'il est bai, *diakere*. C'est la robe la plus fréquente sur le marché. Un cheval alezan a les poils et crins de l'ensemble du corps marron clair, *diakerou moumine*, cette robe est la plus prisée car elle caractérise un cheval docile et porte bonheur, surtout quand certaines marques blanches comme les balzanes y sont associées.

La robe est dite isabelle, *wolde*, si les poils sont sables, crins et extrémités noirs. Le cheval isabelle est de nature très agité et résiste mal aux mauvaises conditions d'élevage. Des plaques de poils blancs et d'une autre couleur donnent une robe pie qui est suivie d'un qualificatif pour nommer la couleur des plaques non blanches. Cette robe est la plus rare au Sénégal; l'on ne rencontre que la variante pie rouge.

Outre la couleur, les épis qui sont des zones de directions irrégulières des poils entrent dans la composition de la robe. Leur nombre et leur localisation sont relevés dans le signalement des chevaux afin de permettre leur identification. Dans les croyances ancestrales sénégalaises, des épis situés à la base de la crinière ne sont pas désirables, car ils prédisent le mauvais sort et par conséquent constituent un facteur de minoration du prix de l'animal.

2.5.2 Marques

Les chevaux peuvent posséder des plaques de poils blancs sur les membres, *dièb*, ou sur la tête, *ndobou*, dont la taille et la forme sont des facteurs d'identification. Des termes précis existent pour décrire ces taches appelées aussi marques blanches. Tout comme les robes, les marques aussi jouent un rôle important dans le choix du cheval et la détermination de son prix. En plus de leur rôle dans l'esthétique elles regorgent de significations et de croyances traditionnelles.

La balzane est une plaque de poils blancs sur les jambes. Suivant leurs tailles, leurs positions et leurs formes, elles portent des noms et des significations empiriques différents. En effet le nombre de balzanes doit être proportionnel à la sagesse et au pouvoir spirituel du propriétaire ou du cavalier ; et par conséquent à son âge.

La liste est une trace verticale parcourant le chanfrein. L'en-tête est une tache de poils blancs sur la tête du cheval. Leurs dénominations dépendent de leurs formes et de leurs étendus.

Le ladre est une dépigmentation des naseaux et de la bouche de l'équidé. Ce type de marque est avec la balzane qui ne dépasse pas l'ongle les plus mal quottés. Le ladre prédit des morts dans la concession du maître et quant à l'ongle dépigmentée, elle freine la chance. Les chevaux répondant à cette description trouvent difficilement d'acquéreur ; de ce fait, les commerçants sont obligés de les exporter ou de les vendre dans les marchés du sud du pays où ces croyances sont peu présentes.

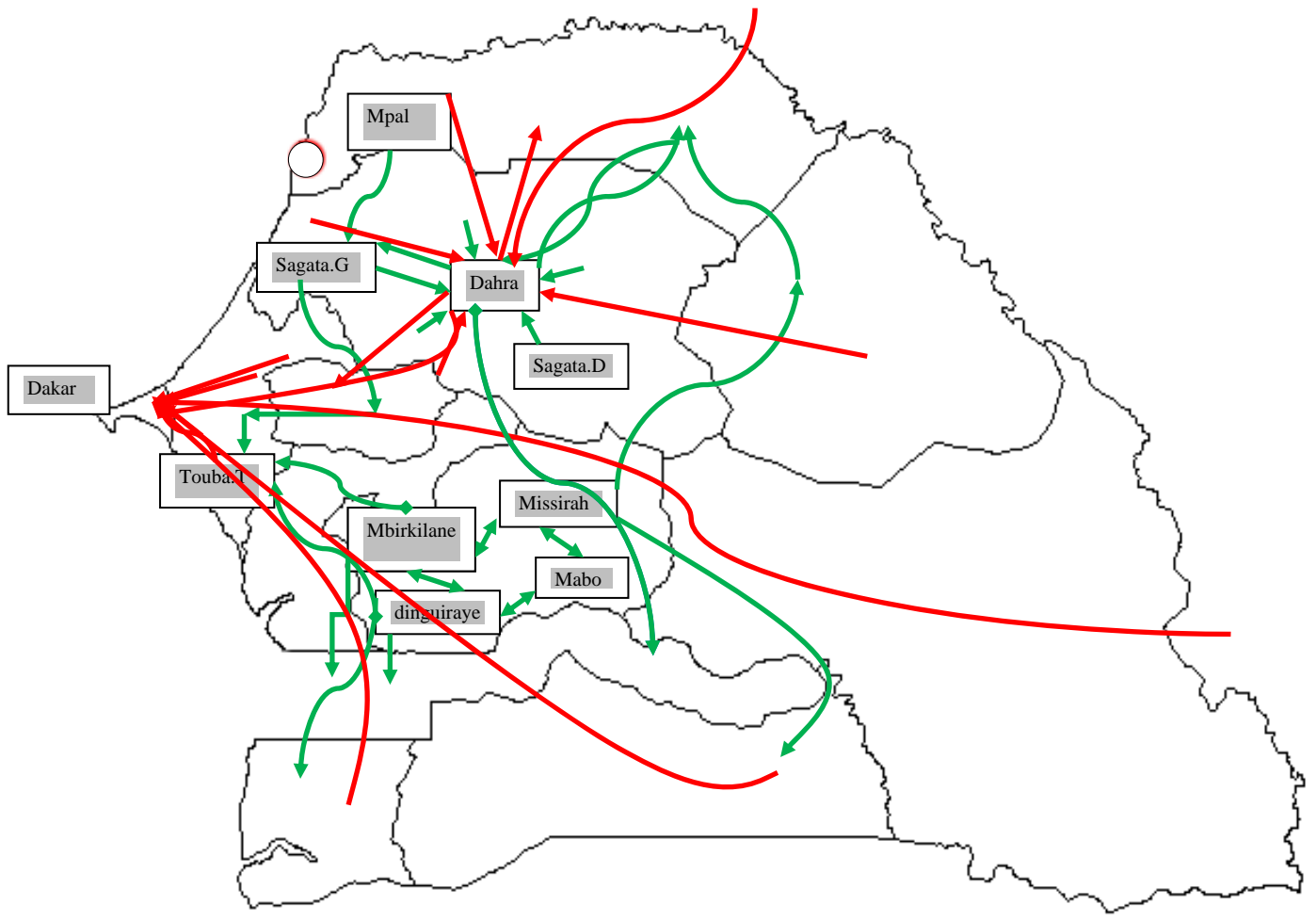
2.6 Les circuits suivis par les chevaux

Les présences dans les mêmes foirails des chevaux et des ruminants laissent à savoir si les sens de leurs migrations sont les mêmes. En effet les circuits suivis par les chevaux et les ruminants se rencontrent mais ne se superposent pas.

La présence du cheval est rattachée à la culture arachidière (bassin arachidier) et au besoin de transport des récoltes et des personnes (riz de la vallée du fleuve et transport hippomobile urbain).

A l'approche de l'hivernage, entre Avril et Juin, les marchés de chevaux du bassin arachidier battent leur plein à cause du rôle primordial que joue le cheval dans les travaux champêtres et le transport du matériel et des personnes. Grâce à sa rapidité, le cheval a pris le relais sur les bovins et les ânes qui, jadis étaient utilisés pour les mêmes fonctions. Durant cette période, les déplacements se font de toutes les directions vers le centre du pays. Après les travaux champêtres, c'est le nord du pays et les grandes villes qui reçoivent les chevaux.

Cependant, les postes vétérinaires signalent que plus de 70% des chevaux ne se déclarent pas pour traverser un quelconque département. De plus, contrairement à la déclaration d'absence de l'importation de chevaux maliens, des autorités sanitaires affirment le caractère clandestin de ce mouvement qui serait d'ailleurs à l'origine de l'introduction de nouvelles souches virales qui n'existaient pas dans le territoire. En effet ces chevaux avant d'arriver au Mali, partent du Soudan, traversent le Tchad, le Nigéria et le Niger. Tout cela n'avantage en rien le recensement des chevaux, la délimitation des foyers épidémiologiques et par conséquent la surveillance épidémiologique des maladies animales en général et celles du cheval en particulier, de même que toutes autres activités corollaires.



Chevaux █

Ruminants █

Figure 5 : Comparaison des circuits suivis par les chevaux et les ruminants

CHAPITRE 3 : Discussions et recommandations

Le but de ce chapitre est de discuter les résultats de l'étude de la commercialisation du cheval au Sénégal. Des recommandations seront aussi faites aux différents acteurs et instances de décision de la filière équine.

3.1 Discussions

Les facteurs de variation du prix du cheval, l'organisation et la classification des marchés hebdomadaires, les rôles économiques et sociaux du cheval seront au centre de cette discussion.

3.1.1 Prix du cheval et facteurs de variations

Les interrogations effectuées au niveau des marchés hebdomadaires ont montré que les prix du cheval varient fortement en fonction de l'âge, du sexe, de l'embonpoint mais surtout de sa race et de la période de l'année. La variation croissante des prix à l'approche et pendant l'hivernage s'explique par le fait que durant cette période les chevaux sont le plus sollicités pour les travaux champêtres et leur demande est de ce fait plus forte dans les marchés. La conséquence de cette augmentation de la demande, en supposant fixe l'offre du marché, est l'augmentation des prix selon la loi de l'offre et de la demande.

Mais en général, il n'existe pas de très grands écarts de prix du cheval entre les différents marchés du pays où en moyenne un cheval de 5 ans coûte 300 mille FCFA. Cependant il est noté une légère baisse des prix dans les marchés de Mbirkilane, Dinguiraye, Missirah, Mabo et Sagatta gueth et des prix plus élevés à Dakar.

Outre le commerce de chevaux à travers le réseau formé par les marchés hebdomadaires, les races de chevaux améliorés font aussi l'objet d'un commerce qui, cette fois-ci ne se tient pas dans les lieux publics. Ce commerce de races améliorées a lieu particulièrement dans les régions de Louga et de Dakar grâce à la forte présence de haras publics et privés. Ainsi s'est-il formé entre ces deux régions

un autre réseau de commercialisation du cheval avec Louga comme zone de naissance ou de production et Dakar comme zone d'utilisation.

Au Centre de Recherche Zootechnique (CRZ) de Dahra l'IA est gratuite pour les chevaux de trait. Mais l'amélioration génétique par ces derniers n'est pas très pratiquée car en plus de la cherté de l'entretien, les sujets présentent une adaptation à l'environnement et aux conditions de travail moindres par rapport aux chevaux autochtones.

L'amélioration par les chevaux de course est plus recherchée. Ces chevaux d'élite ne sortent du domicile de l'éleveur que dans des cas d'extrêmes nécessités ou pour prendre la route vers Dakar où l'industrie des courses est très active. Leurs prix dépassent largement ceux des chevaux de races locales. En fonction du niveau de pureté raciale, un cheval amélioré coûte entre 800 mille et 3 millions de FCFA.

La nourriture et l'entretien des animaux dits de race étant très coûteux (900 FCFA en moyenne par jour et par animal), les éleveurs préfèrent s'en départir au plus vite possible.

3.1.2 Classification des marchés

Les marchés de chevaux peuvent être classés en deux types. Les marchés primaires ou de collecte sont les lieux de rencontre entre petits et grands commerçants de chevaux. Ils sont souvent en proximité spatiale et temporelle d'un marché de plus grande popularité comme par exemple les marchés de Mpal, Sagatha Dioloff et Dahra Dioloff.

Les marchés terminaux sont les plus connus des acheteurs et constituent les lieux d'approvisionnement. Ces marchés, à l'image de Touba-Toul et Mbirkilane, ont une dimension sous-régionale.

3.1.3 Organisation et revenus engendrés par le commerce de cheval dans les marchés hebdomadaires

Le type d'organisation qui règne dans les marchés de bétail et surtout de chevaux privilégie les intermédiaires car n'enregistrant pratiquement pas de charge car seule

la taxe municipale quotidienne doit être payée. De plus, comme le commerce de cheval n'est qu'une activité secondaire à l'agriculture et l'élevage pour la plupart des agents, il est plus facile de jouer le rôle d'intermédiaire que de prendre le risque de rassembler des animaux en troupeau avec la possibilité de mévente et de perte par mortalité en cas d'épizootie. C'est pourquoi les intermédiaires sont rencontrés en grand nombre dans tous les marchés. De ce fait, les bénéfices qui ne sont pas trop grands, doivent être partagés par un nombre important d'acteurs. De ce fait, la transparence tant réclamée par les acteurs du commerce de cheval est à relativiser car ce sont ces mêmes acteurs qui la violent par des transactions les plus discrètes possibles et l'absence de pièces comptables pour ne pas avoir à partager les gains.

Un cheval local de 5 ans d'âge est vendu à 300 mille FCFA en moyenne sur l'ensemble du territoire. Les éleveurs de chevaux, les intermédiaires et les convoyeurs peuvent, chaque année, faire respectivement un minimum de gain net de 1 175 900 FCFA, 312 000 FCFA et 509 600 FCFA (tableaux XXI,XXII,XXIII) ; donc le commerce de cheval est une activité bénéfique chez tous ses acteurs. En plus des agents qui s'activent dans le commerce de cheval proprement dit, d'autres comme les vendeurs et réparateurs de pièces d'harnachement, de charrettes et de médicaments tirent un réel profit. S'il est vrai que les propriétaires de chevaux sont sensés faire les plus grandes marges bénéficiaires parmi tous les autres acteurs, il arrive très souvent que des intermédiaires par le nombre important de propriétaires et d'acheteurs qu'ils ont à leur disposition, soient les mieux rémunérés de tous. Cette opportunité est aussi un des facteurs du nombre élevé d'intermédiaires dans les marchés.

Un autre constat est aussi le fait qu'un acteur peut d'un moment à l'autre changer de catégorie en fonction de sa disponibilité ou de ses moyens financiers.

3.1.4 Rôle socio-économique de la filière équine

La filière équine entre dans la problématique ciblée par les Objectifs de Développement pour le Millénaire car il s'agit d'une filière économique qui est d'ores et déjà internationale. Cet aspect particulier ne fait que croître avec le

développement des moyens de communication et l'internationalisation des échanges. En effet, le cheval fait partie intégrante des fondements culturels de nombreux pays dont le développement économique induit le développement des loisirs et des produits de luxe en lien avec cette culture. Cet essor a pour conséquence par exemple la réalisation d'investissements lourds dans la filière équine de la part des pays comme le Sénégal avec les projets de construction de haras et d'hippodromes modernes.

Mais s'il est vrai que le développement de la filière équine sénégalaise doit passer par la modernisation des structures et l'amélioration génétique des races chevalines locales et donc à travers l'importation de géniteurs, ce n'est pas une raison pour laisser les races locales et ceux qui s'y activent à eux-mêmes. Le commerce de chevaux dans les marchés hebdomadaires souffre d'un sérieux problème d'organisation. Ceci du fait d'un manque d'acteurs suffisamment engagés et de façon constante pour l'épanouissement de leur métier, mais aussi d'un délaissement de la part des autorités administratives.

3.2 Recommandations

Les recommandations s'adressent aux entités capables d'agir de manière efficace pour une meilleure organisation de la filière équine du pays. Ainsi, des actions concrètes sont à entreprendre à différents niveaux pour une amélioration du niveau de cette filière en général, et, du commerce de cheval en particulier.

3.2.1 Nécessité d'une formation aux métiers du cheval

Les métiers liés au cheval ont permis la création de nombreux emplois en milieu rural et urbain. Ces emplois, souvent informels, ne facilitent pas l'appréciation de l'impact socio-économique de la filière puisqu'ils apparaissent et meurent au gré de la demande.

Une formation continue des acteurs des sports équestres et des fabricants de pièces d'harnachement et d'attelage permettra certainement à la filière de connaître un véritable essor à travers des métiers aux emplois constants, formels et plus

rémunérateurs. En effet, chez beaucoup d'acteurs on note une inadéquation entre la qualification et le métier exercé.

Chez les éleveurs de chevaux par exemple, la plupart d'entre eux sont sans formation initiale ni encadrement. Or ces derniers sont à l'origine des différents croisements d'amélioration et jouent ainsi un rôle essentiel dans la production chevaline qui est le point de départ de toute la filière équine. C'est ainsi que la multiplicité des croisements au sein de la population chevaline autochtone a sans doute conduit à un développement hétérogène de celle-ci. Ces croisements non organisés peuvent entraîner à la longue une diminution de la variabilité génétique, avec comme conséquence une réduction du progrès génétique.

Les services d'agents non qualifiés peuvent conduire à des problèmes chez les chevaux. La preuve en est que, chez les chevaux locaux, des boiteries consécutives à la pose des ferrures par les forgerons sont fréquentes, de même que le mal de garrot lié à des selles mal placées ou de mauvaise qualité et des plaies au passage des harnais et des sangles.

L'augmentation des performances de nos races devrait s'appuyer encore plus sur un programme d'amélioration génétique équine étendu à toutes les zones d'élevage du cheval et sur un personnel technique de qualité. Pour cela, il est important d'instaurer en amont un plan de formation global des acteurs devant intervenir dans l'exécution des techniques de reproduction et de gestion des noyaux reproducteurs qui servira de support au programme. L'éleveur est un maillon important de cette chaîne. Dès lors, il doit être formé aux techniques d'élevage du cheval et être associé à l'élaboration des stratégies à mettre en œuvre en matière de sélection. Dans ce cas, la mise en place d'un dialogue entre les pouvoirs publics et ses partenaires du monde rural pour une pleine efficacité du système de sélection est nécessaire.

L'Etat, à travers la DEq, devra, pour atteindre ses objectifs, maintenir un dispositif de sensibilisation et d'information des éleveurs et des agriculteurs sur la conduite à

tenir face aux facteurs limitant le développement des productions équinés au Sénégal, et sur les conditions de meilleure réalisation des performances zootechniques. Il doit par conséquent aider les acteurs à s'organiser en structures collectives qui seront associées dans la définition des orientations de l'élevage équin et de sa commercialisation.

3.2.2 Acheteurs

A la différence d'un meuble, le cheval évolue et peut développer des défauts qui n'existaient pas à la vente. De ce fait, l'acheteur doit s'entourer de garanties et d'une protection accrue. D'où la nécessité absolue maintenant, pour l'acquéreur comme pour le vendeur, de rédiger un contrat de vente. Le cheval étant considéré comme un bien meuble par le droit français duquel s'inspire le droit sénégalais, il se pose d'importants problèmes d'interprétation. Ainsi, les acheteurs ne doivent pas oublier qu'en achetant un cheval, ils achètent un être vivant, donc des risques, d'où la nécessité d'exiger un contrat écrit et la mise en œuvre d'une expertise pour faciliter la transaction.

Le contrat permet d'éviter de nombreux litiges. En effet, il constitue la preuve de ce que les parties ont décidé lors de la conclusion de la transaction. Cependant une vente est valable même en l'absence de contrat ; ce qui peut « sauver » ou « trahir » les acteurs du commerce de bétail à travers les marchés hebdomadaires qui réalisent toutes leurs transactions sur la base de pratiques purement informelles.

3.2.3 Vétérinaires et éleveurs privés

La lutte contre les maladies animales est du ressort de tous les vétérinaires qu'ils soient du service public ou privé car il y va de l'intérêt de tous et de la survie de la profession vétérinaire. Leur participation à travers l'exécution des mandats sanitaires est déjà d'un grand apport, mais les vétérinaires privés doivent en plus, servir de relais entre les différents acteurs de la filière équine et les services publics, surtout dans des domaines encore mal connus comme l'identification des circuits,

la surveillance épidémiologique et les facteurs de régulation du commerce des animaux.

Dans le privé figurent aussi des écuries et des centres équestres qui, pour la plupart, sont localisés dans la zone périurbaine de Dakar. Ces structures, en plus de leur participation dans le développement de l'industrie des courses hippiques, gagneraient aussi si elles intégraient les programmes d'améliorations des races par insémination artificielle.

3.2.4 L'Etat et la DEq (Direction de l'Elevage équin)

Les recommandations à l'Etat vont au Ministère de l'élevage à travers la DEq, aux instances sportives mais aussi aux autorités municipales et du commerce.

Dans le cadre du développement de la filière équine au Sénégal, l'initiative de créer la DEq au sein du Ministère de l'élevage est à saluer car elle permet certainement de mettre en œuvre des politiques et des actions pour favoriser le cheval dans son rôle de levier pour l'économie nationale. Cet objectif ne pourra être atteint que si un budget suffisant et un personnel qualifié sont mis à la disposition de la direction afin que ses responsables atteignent les défis à court et long terme du Programme de Développement de La Filière Equine (PRODEFE).

3.2.4.1 Surveillance épidémiologique

L'Etat doit élargir son réseau national d'épidémio-surveillance des maladies animales. Ce dispositif d'alerte et de contrôle de maladies ciblées doit, en effet, impliquer davantage d'acteurs. En plus des agents des services vétérinaires publics, l'Etat peut instituer des mandats de surveillance épidémiologique, accordés aux vétérinaires privés répartis sur toute l'étendue du territoire national, comme cela se fait avec les mandats de vaccination. Cette mesure impliquera et obligera les vétérinaires privés à mettre à la disposition de l'administration, des informations plus approfondies sur la situation zoonositaire du pays afin que des dispositions adéquates de lutte soient ensemble prises pour faire face à des pathologies dévastatrices comme la peste équine.

3.2.4.2 Sensibilisation des acteurs et organisation de la filière

Du fait de l'importance de son rôle dans la filière, le commerçant de cheval doit être informé de tout ce qui se passe de nouveau en particulier les résultats de recherche et réglementations et qui peut contribuer au développement de son activité. Ainsi, son avis et ses propositions doivent être pris en compte dans les politiques de développement de la filière équine au Sénégal.

En outre, la création de stations de monte, de plus de haras ou de places d'échange fixes et régulières s'avère nécessaire pour la bonne marche des activités de production, d'enregistrement, d'identification des chevaux et la coordination de toutes les activités liées au cheval.

L'absence de stud-book et de contrôle de filiation empêche la valorisation des races locales sur le plan international et par conséquent leur exportation est très limitée. D'autre part, le non regroupement en associations professionnelles des acteurs du commerce de chevaux et la non maîtrise des transactions commerciales désorganisent la filière.

Pour y remédier, différentes actions sont à mener par l'Etat à travers la DEq et en collaboration avec des institutions nationales et internationales de recherche et de formations.

3.2.5 Aux autorités municipales et du commerce

Le changement constant des places de marché est fortement déploré par tous les acteurs du commerce de bétail et le secteur des équidés est le plus touché par les déguerpissements. Des appels sont lancés aux autorités municipales et domaniales pour la création de domaines réservés de façon pérenne aux marchés des équidés pour assurer la sécurité de leurs biens et une meilleure organisation de la commercialisation.

Certes les charrettes contribuent à la réduction de la mobilité urbaine, mais dans un monde où la protection de l'environnement par la réduction des pollutions est d'actualité, il faudrait trouver des moyens de réintroduire le cheval en ville pour réaliser certaines tâches municipales de façon économique et écologique, ou encore

favoriser l'intégration sociale. Le cheval peut ainsi être une réponse partielle à la hausse des prix du pétrole.

Dans les villes, le cheval peut être employé pour des tâches allant de la collecte de déchets à l'arrosage des espaces verts, en passant par le débardage ou la sécurité publique avec la mise en place de brigades équestres.

3.2.6 Instituts de formation en santé animale

Le cheval occupe une place majeure dans le paysage rural et économique sénégalais. Les enjeux représentés par la filière équine sont très importants en termes d'emploi et d'impact sur les activités locales.

Dans ce contexte, les vétérinaires doivent faire face à des demandes de plus en plus spécialisées de la part des propriétaires de chevaux. Ils doivent être en mesure de répondre à ces demandes soit en tant que prestataires spécialisés, soit en tant que vétérinaires généralistes. Ces derniers doivent néanmoins être parfaitement informés des possibilités de diagnostic et de traitement vers lesquelles ils devront orienter leurs clients. L'information qu'ils leur délivrent ainsi que les référés qui en découlent engagent lourdement leur responsabilité, en raison des enjeux économiques sous-jacents.

La chirurgie et la gestion des cas d'urgence en pratique équine font partie des éléments indispensables de la formation des vétérinaires. En particulier, les vétérinaires s'orientant vers une pratique plus spécialisée doivent recevoir une formation de très haute qualité leur permettant de faire face aux situations d'urgence et de prendre les bonnes décisions.

Il convient donc de développer l'offre pédagogique, pour une plus grande efficacité. Il y a là un enjeu majeur en matière d'emploi pour les futurs vétérinaires, aussi bien dans le cadre de la clinique que dans celui de la recherche.

3.2.7 Promotion de la filière équine

Ces dernières années, le cheval a perdu la grande popularité que lui avaient donnée les courses organisées au niveau des villages au début et à la fin de l'hivernage à

l'instar du *ran* organisé chaque année à Toucar. Même si l'hippisme urbain est entrain de se reconstituer, il reste réservé à un cercle restreint d'individus qui déplorent toujours son manque d'organisation. Il s'avère donc nécessaire d'œuvrer dans le sens de rendre au cheval ses lettres de noblesse et la popularité dont il jouissait dans le passé. Pour cela, des innovations doivent être favorisées dans tous les sens.

Dans ce cadre des acteurs proposent une coopération et la recherche de promotion grâce à la participation ou la co-organisation de manifestations avec les autres disciplines plus populaires comme le font les fédérations d'arts martiaux, qui en prélude aux matchs de football ou des combats de lutte, exposent leurs talents. Dans la même lancée il peut être proposé aux associations sportives et culturelles d'inclure dans leur programme des activités liées au cheval.

Le défilé de la cavalerie militaire, qui depuis quelques années n'a pas eu lieu durant les fêtes d'indépendance, était d'un grand apport pour la promotion de la filière équine au Sénégal. Il est donc temps, à travers cet événement, de restituer au cheval sa place qu'il a perdue.

Dans beaucoup de pays européens, l'équitation est entrée dans les programmes scolaires. Ainsi serait-il une bonne chose pour les pays africains en général et le Sénégal en particulier de s'inspirer de cet exemple pour le développement de sa filière équine.

CONCLUSION GENERALE

Considéré comme la plus noble conquête de l'homme, le cheval est un animal porteur de civilisation, chargé de symboles et de prestige. De tous temps et partout dans le monde, le cheval a occupé une place de choix parmi les animaux domestiques en raison de sa présence dans plusieurs domaines d'activités. Cependant avec la révolution industrielle, le cheval est fortement concurrencé par les nouveaux moyens de transport et d'autres outils de traction à moteur, surtout dans les pays du nord. Mais il joue toujours des rôles essentiels car en milieu rural, le cheval sert dans les travaux champêtres tandis qu'en milieu urbain, il est utilisé pour le transport à traction hippomobile, les courses et l'équitation de loisir.

Au Sénégal, les aspects sportifs et ludiques liés au cheval peuvent être développés à travers le Programme de Développement de la Filière Equine mais aussi les organisations de professionnels à l'image de la Fédération Sénégalaise des Sports Equestres et le Comité National de Gestion des courses hippiques.

Par ailleurs, en dépit des efforts déployés au Sénégal pour lancer la traction bovine dans le bassin arachidier, le cheval y a maintenu une place de choix. Son adoption massive comme animal de trait par les paysans de la zone s'explique par son adaptation aux sols, le matériel agricole disponible et les techniques culturales mises en œuvre.

La filière équine a fait l'objet de nombreuses d'études, mais s'il y a encore des domaines peu visités, le commerce du cheval, de ses médicaments et son matériel d'harnachement en fait partie. En effet, comme tous les autres animaux domestiques, l'essentiel du commerce de cheval se passe dans les marchés ruraux. Entre ces marchés se sont formés des circuits hebdomadaires qui montrent souvent une grande complémentarité entre eux. Cette complémentarité donne un maillage spatial et temporel qui permet aux producteurs ruraux d'avoir un accès proche et régulier aux réseaux de commercialisation pour leur offre de produits agricoles et leur demande de produits de consommation domestiques ou d'intrants.

Le commerce des chevaux est bien effectif au Sénégal à travers deux circuits. Un circuit concerne les races étrangères qui sont importées surtout de la France et du Maroc et les sujets métissés qui font l'objet d'un commerce entre les écuries et centres équestres. L'autre circuit, sans doute le plus important, relie les marchés hebdomadaires du pays.

Dans ces marchés hebdomadaires, les échanges commerciaux sont souvent fondés sur des réseaux d'acteurs qui ont une base ethnique, familiale, linguistique ou religieuse. Dans le milieu du commerce des équidés et du matériel de traction, chaque ethnie ou caste a des tâches qui lui sont réservées et qui se transmettent de père en fils. Loin de constituer des survivances d'économies anciennes, ces réseaux sont au contraire des structures dynamiques, joignant à la fois des opportunités offertes par l'économie moderne et des modes de fonctionnement économiques et sociaux des sociétés dont ils sont issus. Ces réseaux permettent notamment l'établissement de la confiance et l'échange d'informations entre partenaires.

En outre, les présences dans les mêmes foirails des chevaux et des ruminants sont réelles mais les sens de leurs migrations ne sont pas les mêmes. En effet les circuits suivis par les chevaux et les ruminants se rencontrent mais ne se superposent pas.

La présence du cheval est d'abord rattachée aux besoins de la culture arachidière et du besoin de transport des récoltes et des personnes en zone rurale.

A partir des enquêtes réalisées dans 9 marchés hebdomadaires, il ressort qu'à la différence des ruminants qui ont tous leurs mouvements qui mènent aux grandes villes et à Dakar en particulier, les chevaux eux ont comme point de départ le bassin arachidier où ils reviennent aussi durant l'hivernage.

Le commerce de cheval et de son matériel d'attelage est fortement rattaché à des facteurs spatiaux et temporels, mais aussi à des croyances traditionnelles liées aux phénotypes des animaux. En effet, les marchés de chevaux battent leur plein entre les mois de Juin et Septembre, période de préparation et d'activités champêtres. Après cette période, c'est au tour des villes de vivre l'affluence des chevaux pour le

transport hippomobile. Ces facteurs spatiaux et temporels ainsi que les croyances traditionnelles influent aussi fortement sur le choix et le prix des chevaux. C'est ainsi que la diversité des chevaux est plus grande et les prix plus abordables dans les marchés de la région de Kaolack et surtout à Dinguiraye et à Mbirkilane où par exemple un cheval de 5 ans peut être obtenu à 300 mille FCFA en moyenne contre plus de 400 mille à Dakar. Les éleveurs de chevaux, les intermédiaires et les convoyeurs peuvent chaque année gagner respectivement un minimum de 1 175 900 FCFA, 312 000 FCFA et 509 600 FCFA.

Le secteur du cheval revêt ainsi un intérêt socio-économique certain par l'augmentation progressive des métiers qu'il engendre et les gains importants qu'il rapporte. De plus, dans un monde où la préservation de l'environnement est d'actualité, les véhicules hippomobiles, écologiques et non polluants, sont les bienvenus.

Du fait de la grande importance sociale et économique du cheval, un accent particulier doit être porté sur des recherches et des plans d'action visant une adaptation et mieux des progrès génétiques pour son adéquation avec les milieux où il vit, les fonctions qu'il exerce, la surveillance et la préservation de sa santé. De plus, il est nécessaire de former les acteurs et de faciliter l'intégration spatiale et temporelle de sa commercialisation qui reste dominée par l'amateurisme et l'informel dans les marchés hebdomadaires du pays. Il est essentiel que tout soit mis en œuvre pour permettre au cheval de jouer un rôle de levier dans l'économie nationale.

ANNEXE 1

REPUBLIQUE DU SENEGAL - MINISTERE DE L'ELEVAGE
DIRECTION DE L'ELEVAGE EQUIN
ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES
Service d'Economie rurale et gestion

FICHE D'ENQUETE VENDEUR

Fiche N°

Date.....

Région de

Département de.....

Marché de.....

Prénom, nom et ethnie du vendeur.....

.....

I. COMPOSITION ET MODE D'ACQUISITION DU CHEPTEL

Quel est l'effectif de votre cheptel ?

- jeune :.....
- jument :.....
- étalon :.....

Mode d'acquisition de vos chevaux ?

- achat.....
- si achat qui sont vos fournisseurs ?.....
- héritage.....
- Don.....
- naissage.....
- Si naissage avec quel reproducteur croisez vous vos chevaux ?

°autoreproduction.....

°par un haras national.....

°par un haras privé.....

°autre.....

- Autres.....

II. COMMERCIALISATION DU CHEVAL

Depuis quand vendez vous des chevaux ?.....

Activité principale?.....

Activité secondaire ?.....

A quelle période le cheval se vent-il plus facilement ?.....

Pourquoi ?.....

Quels sont vos critères de fixation des prix?.....

Quelles races de chevaux rendez-vous?

- locale.....
- améliorées.....
- pur-sang.....
- autres.....

A quel prix rendez-vous vos chevaux?

- race locale (selon âge et service).....
- améliorées (selon âge et service).....
- pur-sang (selon âge et service).....

Qui sont vos clients?

- sénégalais.....De quelle(s) région(s).....Pour quel service.....
- étrangers..... De quel(s) pays.....Pour quel service.....

Travaillez- vous:

- à votre compte?.....
- pour le compte d'autrui?.....êtes-vous intermédiaire ?.....
- avez-vous des aides ?.....

°si oui combien?.....

Travaillez- vous en association?.....

Votre activité secondaire?.....

Nombre d'animaux vendus par jour de marché ?.....

Ou/dans quel marché vous approvisionnez-vous? Nombre? Pourquoi?.....

Règlement ?

- comptant.....
- à crédit.....
- Comment s'est fait le convoyage?
- Moyen(s) de transport ?.....
- Coût ?.....

III. CHARGES DU VENDEUR ET DESTINATION DES FONDS ISSUS DE LA VENTE DES CHEVAUX

Dépenses personnelles pour une période de marché ?

- Frais de transport personnels
- Nourriture.....
- Logement

Charges liées à la vente et au stationnement des animaux à vendre ?

- Laissez-passer.....
- Aliments bétail.....
- Lavage.....
- Corde.....
- Patente.....
- Gardiennage.....
- Abreuvement.....
- Médicaments.....
- Taxes.....
- Autres.....
- Divers.....

Destination des fonds issus de la vente ?

- besoin domestiques.....

- Epargne.....
- Achat animaux.....
- autres.....

IV. PROBLEMES RENCONTRES ET RECOMMANDATIONS

Quels sont les problèmes rencontrés ?

- au marché.....
- séjour.....
- à l'approvisionnement.....
- au convoiage.....
- sécurité.....
- Etat des routes et moyens de transport.....
- autorités sanitaires.....

Quelles recommandations faite-vous :

- pour l'organisation de l'approvisionnement en chevaux.....
- pour l'organisation de la vente.....
- Aux utilisateurs.....
- autres.....

ANNEXE 2

REPUBLIQUE DU SENEGAL - MINISTERE DE L'ELEVAGE
DIRECTION DE L'ELEVAGE EQUIN
ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES
Service d'Economie rurale et gestion

FICHE D'ENQUETE ACHETEUR

Fiche N°

Date.....

Région de

Département de.....

Marché de.....

Prénom, nom et ethnie du vendeur.....

.....

I. CHOIX ET MODE D'ACQUISITION DU CHEVAL

Pourquoi choisissez-vous ce marché pour l'achat de votre cheval?

Règlement ?

- comptant.....
- à crédit.....

Quels :

- races?..... Pourquoi?.....
- âge.....? Pourquoi?.....
- sexe.....? Pourquoi?.....
- robe et autres signe particuliers.....pourquoi ?.....

Comment se fera le convoyage?

- Moyen(s) de transport ?.....
- Coût ?.....
- Distance à parcourir ?.....

Pour quel service achetez-vous votre cheval ?.....

Quelle garantie demandez-vous après l'achat d'un cheval?.....

II. RECOMMANDATIONS

Quelles recommandations faite-vous :

- pour l'organisation de la vente.....
- aux éleveurs.....
- Aux utilisateurs.....
- autres.....

ANNEXE 3

REPUBLIQUE DU SENEGAL - MINISTERE DE L'ELEVAGE
DIRECTION DE L'ELEVAGE EQUIN
ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES
Service d'Economie rurale et gestion

FICHE D'ENQUETE HARAS/ECURIE/CENTRE EQUESTRE

Fiche N°

Date.....

Région de

Département de.....

haras/écurie/centre équestre

I. COMPOSITION ET MODE D'ACQUISITION DES CHEVAUX

Quel est l'effectif de votre cheptel ?.....

• jeunes :.....

°mâles.....

°femelles.....

• juments :.....

• étalons :.....

Mode d'acquisition de vos chevaux ?

• achat.....

• si achat qui sont vos fournisseurs ?.....

°à combien achetez-vous :

°jeunes mâles ?..... jeunes femelles ?

°juments :.....

°étalons :.....

- héritage.....
- Don.....
- naissage.....
- Si naissage avec quel reproducteur croisez vous vos chevaux ?

°autoreproduction.....

°par un haras national.....

°par un haras privé.....

°autre.....

Quelle(s) race(s) compose votre effectif ?.....

II. DESTINATION DES FONDS ISSUS DE VOS ACTIVITES

- besoin domestiques.....
- Epargne.....
- Achat animaux.....
- autres.....

III. RECOMMANDATIONS

Quelles recommandations faite-vous :

- pour l'amélioration des races chevaline au Sénégal.....
- pour l'organisation des compétitions et autres rencontres équestres.....
- pour la gestion financière des retombés des activités équestres.....
- Quelle sont les garanties liées à l'achat ou la vente d'un cheval?.....
- Etes-vous affilier à une organisation ?.....laquelle ?.....
- autres.....

ANNAXE 4

Format N°1

Amademe MBAYE

Le 22- 09 -2007

Amdallaye III-THIAROYE Gare

Acte de vente

Je soussigné Mr Amademe MBAYE avoir vendu un cheval à Messieurs Baye Modou DIAKHATE et Fallou FAYE à la somme de 110 000 FCFA.

Je reconnais qu'il m'a remis une avance de 60000 FCFA.

Il doit me remettre 50 000 FCFA au moi prochain.

En foi de quoi ce présent acte est conclu.

Format N°2

ACTE DE VENTE

ANNEE.....

IDENTITE DU VENDEUR.....

IDENTITE DE L'ACHETEUR.....

COULEUR DU CHEVAL.....

JEB.....

DOBOU.....

VALEUR EN FCFA.....

COMMUNAUTE RURALE DE

ARRONDISSEMENT DE

DEPARTEMENT DE

NUMEROTATION DE CARNET.....

NUMERO DE L'ANNEE.....

SIGNATURE DU CHEF DE DARAL.....

NB : ces actes de vente ont été reproduis

BIBLIOGRAPHIE

1. ADJELAKARA M.J.B., 2008

Contribution au développement de la filière équine: état de la maréchalerie au Sénégal.

Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 04.

2. AÏDARA A.H., 2004

Saint-Louis du Sénégal d'hier à aujourd'hui.- Paris : Grandvaux.- 143 p.

3. AKPO Y., 2004

Contribution à l'identification des métiers du cheval dans la région de Dakar et comparaison avec la situation au Maroc.

Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 11.

4. ASSOCIATION FRANCAISE DU CHEVAL BARBE, 2009

Le cheval de race Barbe.-[En ligne]-Accès internet. URL

[http : www.afcb.9online.fr/chevalbarbe.htm](http://www.afcb.9online.fr/chevalbarbe.htm) (page consultée le 22 juillet 2008).

5. BA M., 1998

Etude Des circuits de distribution des médicaments vétérinaires au Sénégal

Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 43.

6. BAZAROUSANGA T., 1995

Contribution à l'étude de la peste équine au Sénégal : enquêtes sérologiques dans les zones de Rufisque, Kaffrine et Dahra.

Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 16.

7. BENSINNOR P., 2004

Les maladies de la peau chez le cheval.- Paris : Maloine.-100 p.

8. BOILAT A. D., 1984

« Des Lawbés ».- Paris : Karthala.- 499 p.

9. CIRIER P., 2004

Les coliques digestives du cheval.- Paris : Maloine.-104 p.

10. CISS I., 1982

Les Seerer du Nord-Ouest.

Mémoire de Maîtrise : Géographie : Dakar (Université Cheikh Anta DIOP).

11. COMITE NATIONAL DE GESTION DES COURSES HIPPIQUES AU SENEGAL, 2007

Les hippodromes du Sénégal.

[En ligne]-Accès internet. URL,

[http : www.courseshippiques-senegal.org/spip.php](http://www.courseshippiques-senegal.org/spip.php) (page consultée le 20 Septembre 2008).

12. CONSEIL DES CHEVAUX DE BASSE-NORMANDIE, 2009

Note d'opportunité sur les potentialités de développement de la filière équine en Basse-Normandie pour la période 2007-2013.

[En ligne]-Accès internet. URL,

[http ://chevaux.normandie@wanadoo.fr](http://chevaux.normandie@wanadoo.fr) (page consultée le 20 Février 2009).

13. CONSEIL INTERREGIONAL DU CHEVAL, 2009

Le Cheval en Picardie Nord Pas-de-Calais : Proposition du 1^{er} schéma directeur de la filière équine dans les régions Picardie Nord Pas-de-Calais,

[En ligne]-Accès internet. URL. - [http ://www.cheval-picardie.com](http://www.cheval-picardie.com) (page consultée le 30 juin 2009).

14. DICTIONNAIRE DE LA MYTHOLOGIE GERMANO-SCANDINAVE, 2009

Cheval et mythologie.

[En ligne]-Accès internet. URL,

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Référence> (pages consultées le 25 Mai 2009).

15. DIOP F., 2003

Les nouvelles formes d'émigration dans la région de Louga,

Mémoire de Maîtrise : Sociologie : Saint-Louis (Université Gaston Berger).

16. DIOUF M. B., 1983

Forgerons wolof du Kajoor ; Forgerons sereer du Siin et du Jegem : de l'époque précoloniale à nos jours.- Paris : EHESS-ORSTOM.- 498 p.

17. DIOUF M., 2002

La filière apicole au Sénégal.

Thèse : Méd. Vét.: Dakar ; 14.

18. DIOUF M.N., 1997

Le rôle du cheval dans les exploitations du sud Sine Saloum

Rapport d'activités.

Dakar : ISRA.-164 p.

19. DJIMADOUM J., 1994

Dominantes pathologiques chez les chevaux de trait dans la région de Dakar.

Thèse : Méd. Vét.: Dakar ; 19.

20. DOUTOUM F.B., 1976

Contribution à l'étude de la commercialisation des bovins et leur viande au TCHAD.

Thèse : Méd. Vét.: Dakar ; 2.

21. DUTEURTRE G., KOUSSOU M et LETEUIL H., 2000

Une méthode d'analyse des filières.

Synthèse de l'atelier du 10 - 14 avril.- CIRAD-EMVT / LRVZ.- N'Djamena.-36 p.

22. ENCYCLOPÉDIE MICROSOFT® ENCARTA®, 2009

Thiès

[En ligne]-Accès internet. URL

<http://fr.encarta.msn.com> © 1997-2009 Microsoft Corporation (page consultée le 12 Juillet 2009).

23. FABRE P., 1994

Note méthodologique général sur l'analyse de filière : utilisation de l'analyse de filière pour l'analyse économique des politiques agricoles.-Formation pour la planification agricole-Rome : FAO.-105 p.

24. FALL A.B., 2003

Utilisation des techniques de reproduction et de sélection pour l'amélioration de la production équine au Sénégal

Mémoire : Licence de chef de centre équin : Rabat ; 3.

25. FAO., 2007

Application d'une méthode simple de suivi et d'évaluation de la culture attelée.

[En ligne]-Accès internet. URL

<http://www.fao.org/Wairdocs/ILRI/x5455B/x5455b13.htm> (page consultée le 21 Avril 2009).

26. FAO., 2007

Peste équine en Afrique.- [En ligne]-Accès internet. URL,

[http : www.fao.org/peste/glipha/jsp](http://www.fao.org/peste/glipha/jsp) (page consultée le 03 Février 2009).

27. FAO., 2007

Effectifs de chevaux en Afrique subsaharienne.- [En ligne]-Accès internet. URL,

[http : www.fao.org/cheval/glipha/jsp](http://www.fao.org/cheval/glipha/jsp) (page consultée le 03 Février 2009).

28. FONTAINE M et CADORE J.L., 1995

Vade-mecum du vétérinaire.- 16^e éd.- Paris : Vigot.-1672 p.

29. FAYE. A et FALL.A., 2001

Région de Diourbel : diversification des revenus et son incidence sur l'investissement agricole.- S.L : Drylands Research.-Crewkerne Somerset.- 40 p.

30. FAYE. A; 1988

Le rôle des équidés dans le développement rural en zone sahélo-soudanienne du Sénégal : le cas du cheval dans le sud du bassin arachidier.- Montpellier : CIRAD/MESRU-Economie de la Mécanisation en Région Chaude.-12 p.

31. FAYE D., 2004

Commercialisation du mouton de Tabaski dans la région de DAKAR
Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 34.

32. GRIFFON M., 1989

Economie des filières en régions chaudes : formation des prix et échanges agricoles
Actes du X^{ème} Séminaire d'économie et de sociologie, 11-15 septembre.-
Montpellier : CIRAD.- 887 p.

33. HAVARD M., 1987

L'apport de la recherche en machinisme à la mécanisation de l'agriculture au Sénégal.
Document de travail.- Dakar : ISRA.-53p.

34. HELLOW T.G., 2007

Utilisation des produits biologiques d'origine équine en thérapeutique humaine.
Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 40

35. KASEDO N.B.T., 2009

La filière piscicole en Côte d'Ivoire : cas des régions de d'Abidjan, Agboville et Aboisso.
Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 11.

36. LAGRANGE L., 1989

La commercialisation des produits agricoles.-Paris : Technique et documentation Lavoisier.-333 p.

37. LALEYE F.X., 2007

La filière porcine au Sénégal : commercialisation et consommation des viandes de porc et de phacochère dans les départements de Dakar, Fatick, Ziguinchor et Kolda
Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 2.

38. LAM A. M., 1993

De l'origine égyptienne des peuls.- Paris : Présence africaine.- 463 p.

39. LAVAL R., 1971

La décentralisation au Sénégal : l'industrie dans la région de Thiès.
Travail d'études et de recherches.- Dakar : Département de géographie (Université Cheikh Anta Diop).

40. LHOSTE Ph, 1982

L'évolution de la culture attelée au Sine Saloum (1970-1981)
Rapport d'activités.
Dakar ISRA.-16 p.

41. LY C., 2003

Le transport hippomobile au Sénégal : importance économique et enjeux.
In : Atelier international d'échange : traction animale et stratégies d'acteurs :
quelles recherches, quelles services face au désengagement des Etats ?
CIRDES.- Bobo Bioulasso (Burkina Fasso) du 17 au 21 Novembre 2003.-37 p.

42. LY C., FALL B., CAMARA et NDIAYE M., 1988

Le transport hippomobile urbain au Sénégal: Situation et importance économique dans la ville de Thiès.

Rev. Elev. Med. Vet des pays tropicaux ., **51** (2) : 165-172.

43. LY C., 2000

Région De Diourbel : évolution de la commercialisation agricole.-S.L : Drylands Research Crewkerne Somerset.-38 p.

44. MOUHAMADOU., 2007

Les métiers du cheval au Cameroun.

Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 25.

45. MANDE Ch., 1990

Contribution à l'étude de la peste équine au Sénégal : enquêtes sérologiques dans les foyers récents.

Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 26.

46. MARTIN R.W., 1990

L'alimentation des chevaux.-Paris : INRA.- 232 p.

47. MAURIN E., PECHAYRE M et GALISSON C., 2004

Guide pratique de médecine équine.- Paris : Ed Med'com.-255 p.

48. MAZOYER L., 2008

La visite d'achat chez les chevaux de compétition de saut d'obstacles en France : étude bibliographique.

Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 55.

49. MOUSTIER P et LEPLAIDEUR A., 1999

Cadre d'analyse des acteurs du commerce vivrier africain.- Montpellier : CIRAD.- 42p.- (Série Urbanisation, alimentation et filières vivrières.- Document n°4).

50. NDIAYE M., 1978

Contribution à l'étude de l'élevage du cheval au Sénégal.

Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 15.

51. NDIONE E., 1993

Dakar, une société en grappe.- Paris : Karthala.- 212 p.

52. NDOYE D.P., 1988

Le cheval de course au Sénégal.

Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 29.

53. NTEME ELLA G., 1998

Etude de la filière cunicole au Sénégal

Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 43.

54. ORGANISATION MONDIALE POUR LE CHEVAL BARBE, 2009

Le cheval barbe.

[En ligne]-Accès internet. URL,

<http://www.omcb-barbe.org/cheval.htm> (page consultée le 25 Mai 2009).

55. PADILLA M et BENCHARIF H., 1997

Approvisionnement alimentaire des villes : concepts et méthodes d'analyse des filières et marchés.-Montpellier : CIHEAM-IAM.-259p.

56. SARR M., 1973

Louga et sa région (Sénégal)

Essai d'intégration des rapports ville-campagne dans la problématique du développement.-Dakar : IFAN.- 308 p.

57. SENEGAL . Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de L'Hydraulique., 2004

Situation et perspectives du sous-secteur de l'élevage.

Rapport d'activités.- Dakar : MINELHY.-28 p.

58. SENEGAL . Ministère de L'Economie et des Finances., 2007

Région de Kaolack.- [En ligne]-Accès internet. URL

<http://www.minfinances.sn/consrkk.html> (page consultés le 20 Avril 2009).

59. SENEGAL . Ministère de l'Élevage., 2009

Répartition des effectifs du cheptel par espèce et par département de 1966 à 2008

Direction de l'élevage.- Dakar: DIREL.-10 p.

60. SENEGAL . Ministère de L'Élevage., 2006

Rapport annuel d'activités.

Direction de l'élevage.- Dakar: DIREL.-136 p.

61. SY I., 2004

Contribution à l'étude des lésions gastro-intestinales d'origine parasitaires chez les chevaux abattus aux abattoirs de Dakar.

Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 17.

62. TACHER G et LETENNEUR L., 2003

Manuel d'économie d'élevage en pays tropicaux.- Montpellier : CIRAD.-619 p.

63. TOUKAM C.M.W., 2008

Impact économique de la peste équine au Sénégal : cas de l'épizootie de 2007

Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 45.

64. TRAORE A. A., 1979

Les compagnies et le commerce à Saint-Louis à la fin du XVIII^e siècle

Mémoire de Maîtrise : Histoire : Dakar (Université Cheikh Anta DIOP).

65. WIKIPEDIA., 2008

Cheval

[En ligne]-Accès internet. URL,

http://en.wikipedia.org/wiki/Ferdinand_Cheval (page consultée le 20 Mai 2008).

Contribution à l'étude de la commercialisation du cheval au Sénégal.

Résumé

Le commerce du cheval est bien effectif au Sénégal à travers deux circuits : un circuit concernant les races étrangères, qui sont importées surtout de la France et du Maroc et les sujets métissés qui font l'objet d'un commerce entre les écuries et centres équestres et un circuit, plus important, à travers les marchés hebdomadaires du pays.

A partir d'enquêtes réalisées dans 9 marchés hebdomadaires, il ressort qu'à la différence des ruminants orientés vers les grandes villes et Dakar en particulier, les chevaux eux, ont comme point de départ le bassin arachidier et y reviennent.

Le commerce de cheval et de son matériel d'attelage est fortement rattaché à des facteurs spatiaux et temporels, mais aussi à des croyances traditionnelles liées aux phénotypes des animaux et à l'organisation en castes et ethnies de la société sénégalaise. Les marchés de chevaux sont influencés par les activités rurales puis le transport hippomobile dans les villes. Cette saisonnalité influe aussi fortement sur les choix et les prix des chevaux.

Le commerce du cheval se déroulant dans un cadre très informel demande d'être organisé et soutenu par les autorités publiques.

Mots clés :

Commercialisation - cheval - Sénégal

Auteur : Massouka NDAO

Adresse: DVF Bambeye Sénégal

E-mail : massoukas@yahoo.fr

Tel : 00221 77 571 84 92